

Dossier I  
**Retour sur le  
congrès 2009**

pages 2 à 7



Dossier II  
**Parlons  
d'histoire  
du Québec...**

pages 8 à 19

**Obama/JFK:  
frappantes  
similitudes**

pages 21 à 22



*Direction l'histoire...*

L'Association des professeures et professeurs d'histoire des collèges (**APHCQ**) est une association sans but lucratif incorporée en vertu de la loi sur les compagnies. L'**APHCQ** regroupe depuis 1994 les professeures et les professeurs d'histoire des collèges et des cégeps du Québec, qu'ils soient publics ou privés. On peut devenir membre associé de l'**APHCQ** même si on n'enseigne pas dans un collège.

Pour devenir membre, il suffit d'envoyer ses coordonnées (nom, adresse, institutions s'il y a lieu, téléphone, télécopieur, courriel) et un chèque de 50 \$ à l'ordre de l'**APHCQ**, à Jean-Louis Vallée, Centre d'études collégiales de Montmagny, Cégep de La Pocatière, 115, boulevard Taché Est, Montmagny (Québec) G5V 4J8; courriel: [jvallee@cec.montmagny.qc.ca](mailto:jvallee@cec.montmagny.qc.ca)

Pour rejoindre l'association ou pour faire paraître un article, prière d'adresser toute correspondance à Martine Dumais, Cégep Limoilou, 8<sup>e</sup> avenue, Québec (Québec) G1S 2P2; téléphone : (418) 647-6600, poste 6509; télécopieur : 647-6695; courriel : [martine.dumais@climoilou.qc.ca](mailto:martine.dumais@climoilou.qc.ca)

Adresse courriel du site de l'**APHCQ**: [aphcq@videotron.ca](mailto:aphcq@videotron.ca)  
Adresse électronique du site web: <http://www.aphcq.qc.ca>

#### EXÉCUTIF 2009-2010 DE L'APHCQ:

Président : Luc Lefebvre  
(Cégep du Vieux-Montréal)  
Directrice : Linda Frève  
(Cégep Limoilou)  
Directeur et webmestre : Gilles Laporte  
(Cégep du Vieux Montréal)  
Directeur et secrétaire : Nicolas-Hugo Chebin  
(Collège Gérald-Godin)  
Directrice : Julie Guyot  
(Cégep de Granby)  
Directeur et trésorier : Jean-Louis Vallée  
(Centre d'études collégiales de Montmagny,  
Cégep de La Pocatière)

En couverture : Pré-congrès, descente de la rivière Miles (les 30 kilomètres en fait) (photo de Paul Dugléris) • Assistance offerte à un atelier du congrès 2009 (photo de Paul Dugléris)

## Sommaire

Vie associative	1
Bonne rentrée à tous	
Dossier I: Retour sur le congrès	
• Survol du XIV <sup>e</sup> congrès de l'APHCQ tenu au Collège Montmorency	2
• Les entrées au Moyen Âge et à la Renaissance : un rituel performatif	4
• L'art au service de l'État	7
Dossier II: Parlons d'histoire du Québec...	
• 1809-2009 : Les débuts de la navigation à vapeur au Canada	8
• La guerre de Sept Ans en exposition	11
• Comment parler des Autochtones dans les cours d'histoire au cégep ?	14
• L'Histoire au cœur de notre action	18
Dans les classes et ailleurs	
• Lire l' <i>Énéide</i> en bonne compagnie ou l'ABC d'un cercle de lecture	20
Nous nous souvenons	
• Barack Obama / John F. Kennedy : frappantes similitudes	21
De la plume à la souris	
• Les passions intellectuelles	23
Chronique 022	
• L'expansion de l'Islam durant le Haut Moyen Âge : les enjeux économiques des conquêtes	24



Association des professeures et des professeurs d'histoire  
des collèges du Québec

#### Comité de rédaction

Marie-Jeanne Carrière  
Jean-Pierre Desbiens  
(Collège François-Xavier-Garneau)  
Andrée Dufour  
(Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu)  
Martine Dumais, coordonnatrice  
(Cégep Limoilou)  
Linda Frève  
(Cégep Limoilou)  
Julie Gravel-Richard  
(Collège François-Xavier-Garneau)  
Bernard Olivier  
(Collège Jean-de-Brebeuf)  
Pascale Pruneau  
(Collège Mérici)  
Jean-Louis Vallée  
(Centre d'études collégiales de Montmagny,  
Cégep de La Pocatière)

#### Collaborateurs spéciaux

Rémi Bourdeau  
(Collège François-Xavier-Garneau)  
Fanny Comeau  
(Cégep Saint-Jérôme)  
Paul Dauphinais  
(Collège Montmorency)  
Luc Giroux  
(Collège Édouard-Montpetit)  
Patrice Groulx  
(Université Laval)  
Richard Lagrange  
(Collège Édouard-Montpetit)  
Gilles Laporte  
(Cégep du Vieux-Montréal)  
Luc Lefebvre  
(Cégep du Vieux-Montréal)  
Bernard Lemelin  
(Université Laval)

Lyse Roy  
(UQAM)

Frédéric Smith  
(CCNO)

Conception et infographie  
Sylvie Lacroix  
(Océan communication)

#### Impression

CopieXPress

Publicité  
tél. 418-647-6600, poste 6509  
[mdumais@climoilou.qc.ca](mailto:mdumais@climoilou.qc.ca)

#### Format des textes à être publiés.

- Fichier (MAC ou IBM PC) en Word ou Word Perfect, sauvegardé en format Word ou RTF.
  - Le texte doit être saisi à double interligne, en caractères Times 12 points, à raison de 25 lignes par page, avec le moins de travail de mise en page possible.
  - Une version imprimée ou un PDF correspondant à la version finale du fichier, doit obligatoirement accompagner tout texte fourni sur disquette ou par courriel.
- Les auteurs sont responsables de leurs textes. Si vous avez des illustrations à proposer, faites-nous les parvenir ou faites-nous des suggestions appropriées.

ISSN 1203-6110

Dépot légal: Bibliothèque du Québec  
et Bibliothèque nationale du Canada

Prochaine publication : hiver 2010

Date de tombée pour les articles et les publicités : 1<sup>er</sup> décembre 2009

# Bonne rentrée à tous

*Je tiens d'abord à vous dire à quel point je suis heureux d'effectuer un retour au sein de l'exécutif de notre association. Ce retour est d'autant plus facilité car j'aurai la chance de travailler avec des collègues engagés et généreux.*

Avant toute chose, j'en profite, au nom de l'exécutif, pour féliciter encore une fois les organisateurs du dernier congrès à Laval. La présence de 92 participants représente un sommet historique pour l'APHQ. La ballade en rabaska, la qualité des ateliers, l'accueil chaleureux et le banquet somptueux ont, je crois, su plaire à tous. Merci, donc, à Yves Bégin, Hélène St-Denis, Viviane Gauthier et Paul Dauphinain du Collège Montmorency.

J'écris ce mot au moment où je prends connaissance du rapport des travaux de la Coalition sur la promotion de l'enseignement de l'histoire au Québec. S'il est clair que les recommandations proposées par la Coalition feront l'objet de débats, les constats qu'elle pose à propos de l'enseignement de l'histoire au Québec ne peuvent, à mon avis, qu'inquiéter les historiens et enseignants que nous sommes. Au niveau primaire, les études montrent que les professeurs ne consacrent en moyenne qu'une heure par semaine au programme «Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté». On est loin des trois heures obligatoires que proposait le rapport Lacoursière ! Au niveau secondaire, il apparaît de plus en plus clair que le nouveau programme n'a pas respecté la volonté des enseignants, notamment en ce qui a trait aux cours touchant l'histoire du Québec et du Canada : approche chronologique concentrée à la troisième secondaire, approche thématique inappropriée pour des élèves qui n'ont pas une base de connaissances assez approfondie, évacuation quasi-totale des thèmes touchant l'histoire politique. Le rapport de la coalition souligne également que l'enseignement de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle est en voie de disparaître au profit d'un cours axé davantage sur l'actualité. Au collégial, la Coalition fait ressortir la disparition graduelle de l'étude du Québec tant en histoire que dans les autres matières. Finalement, la Coalition déplore le déclin constant du nombre de chaires et de postes consacrés à l'histoire politique et à l'histoire nationale. Je vous invite à suivre attentivement les débats qui découlent de ce rapport.

Comme nous recevrons dès l'automne prochain les premiers étudiants issus de la réforme du secondaire, il est clair que la question de l'arrimage retiendra encore une fois une bonne partie de notre attention. De

façon formelle ou informelle, nous en discuterons certainement lors de toutes nos rencontres (brunch à Québec, journée de la civilisation occidentale à Trois-Rivières, visite du château Dufresne...). Par ailleurs, Gilles Laporte et moi animerons un atelier lors du Congrès de la SPHQ au mois d'octobre. Nous expliquerons alors aux collègues du secondaire ce qui attend leurs étudiants lors de leur passage au collégial. Nous entendons, dans la mesure du possible, renforcer le plus possible ces liens avec la SPHQ.

Je souligne, plus haut, que le dernier congrès a réuni plus de 90 participants. Au moment où j'écris ces lignes, le membership de l'APHQ dépasse la centaine de membres. Ce qui est le plus frappant, c'est l'extraordinaire renouvellement qu'a connu l'association au cours des dernières années. De plus en plus de jeunes collègues dynamiques ont rejoint les plus vieux qui (comme moi) commencent à peine à réaliser qu'ils ont du millage derrière la cravate. Tant mieux ! Rien de tel que de nouvelles idées et de nouvelles façons de faire pour éviter que l'on s'encroûte. Dans cette perspective, il est plus que jamais important de connaître les membres qui composent l'APHQ. Ainsi, l'exécutif entend relancer le concept d'un bottin des ressources comme nous l'avions fait il y a plus de 10 ans. Cette fois, par contre, le site de l'association hébergerait l'initiative. Attendez-vous, donc, à recevoir un questionnaire vous demandant vos coordonnées et, surtout, vos champs d'intérêts. Ce bottin peut servir dans la préparation de congrès et peut également être un outil de rayonnement intéressant. Outre le site, nous utiliserons

L'APHQ sur [facebook](#)

Détails en page 15



l'électronique pour vous informer, le plus rapidement possible, des travaux de l'exécutif. Dès la fin d'une réunion ou d'une activité, vous recevez un compte rendu assez détaillé de ce qui est produit.

Plus que jamais, nous vous invitons à collaborer au *Bulletin de l'APHQ*. Publication de grande qualité, le *Bulletin* est un lieu d'échange et d'information par excellence pour une association dont les membres sont épargnés aux quatre coins du Québec. Si vous avez une idée, une opinion, une nouvelle approche pédagogique à proposer, n'hésitez pas à envoyer vos textes à Linda Frève qui pilote désormais ce dossier au sein de l'exécutif.

Autre nouveauté. Nous tiendrons notre premier congrès loin de Québec et Montréal. L'exécutif épaulera étroitement l'équipe organisatrice menée par Maude Thériault du Cégep de Chicoutimi. Elle nous fera connaître sous peu le thème du congrès. En attendant, si vous avez des suggestions à faire touchant notre rencontre annuelle, n'hésitez pas à les acheminer à Maude ([mtheriault@cchic.ca](mailto:mtheriault@cchic.ca)) ou à l'un des membres de l'exécutif.

En somme, si l'année s'annonce chargée, elle n'en sera que plus intéressante. Je peux vous assurer que je mettrai tous les efforts nécessaires pour être votre digne représentant peu importe les tribunes où j'aurai à intervenir.

En attendant de vous voir à Trois-Rivières en octobre ou dans la magnifique région du Saguenay à compter du 26 mai 2010, je vous souhaite une bonne rentrée.

**Luc Lefebvre**  
Président



Exécutif 2009-2010 de l'APHQ, de gauche à droite : Nicolas-Hugo Chebin, directeur et secrétaire (Collège Gérald-Godin); Jean-Louis Vallée, directeur et trésorier (Centre d'études collégiales de Montmagny, Cégep de La Pocatière); Luc Lefebvre, président (Cégep du Vieux-Montréal); Gilles Laporte, directeur et webmestre (Cégep du Vieux Montréal); Julie Guyot, directrice (Cégep de Granby); Linda Frève, directrice et responsable du bulletin (Cégep Limoilou).

# Survol du XIV<sup>e</sup> congrès de l'APHCQ tenu au Collège Montmorency

À la fin de la session d'hiver 2009, le Collège Montmorency a été, pour la première fois, l'hôte du congrès de l'APHCQ. Laval, troisième ville en importance au Québec et perçue à tort comme une villedortoir (plus de 55 % de ses résidents y travaillent), a accueilli notre congrès ayant pour thème : *L'État, moteur du développement des civilisations.*

Depuis sa fondation en 1995, l'APHCQ a tenu un congrès par année, ou presque ; ce n'est pas un exploit mais cela témoigne du dynamisme de notre corps professionnel. En effet, le Québec compte moins de 200 profs d'histoire au collégial et de ce nombre plus de la moitié font partie de l'Association. Certaines personnes craignaient que Laval soit moins attractive pour les congressistes que la glorieuse Québec, capitale nationale ayant célébré son 400<sup>e</sup> anniversaire. Or, le XIV<sup>e</sup> congrès, sans battre des records d'assistance les a égalés, attirant

88 congressistes et dégageant un surplus de 3 490,00 \$.

Dans le réseau collégial québécois peu de disciplines sont regroupées en association professionnelle. La sociologie a bien tenté de mettre sur pied une association il y a quelques années, mais celle-ci n'est plus en activité. Les profs de philo sont dans une phase de démarrage et ont tenu un premier congrès cette année ; nous leur souhaitons bonne chance. Seules psychologie et histoire ont regroupé leurs profs et organisent bon an mal an un congrès ayant pour objectifs autant la pédagogie au collégial que le perfectionnement disciplinaire et la vie associative.

Le Comité organisateur est très fier d'avoir obtenu la participation de Monsieur Bernard Landry, ex-premier ministre du Québec et un des bâtisseurs de l'État québécois, pour sa conférence d'ouverture. Certains participants lui ont reproché d'avoir escamoté la perspective historique

du développement de l'État ; effectivement, il s'est plutôt concentré sur le rôle des profs comme transmetteurs de la mémoire historique, sans laquelle il n'y a pas de culture nationale. Par ailleurs, il serait long de résumer les nombreux ateliers. Je me contenterai de relever l'intérêt immense et inattendu des collègues pour l'atelier concernant la mise sur pied des voyages d'études à l'étranger (45 participants) ; cette première expérience a laissé bien des gens sur leur appétit (pas assez de temps et trop de choses à dire). Je crois qu'il faudra à l'avenir inscrire un atelier ayant ce thème à chaque congrès.

Soulignons que les membres du département d'histoire du Collège Montmorency ont reçu leurs collègues d'une façon écoresponsable ; l'objectif ultime de zéro-déchets n'a pas été atteint mais le gaspillage a été considérablement réduit en utilisant de la «vraie» vaisselle. Côté pré-congrès, l'expédition en rabaska sur la rivière des Mille-îles



Une assistance très attentive.



Monsieur Bernard Landry,  
le conférencier d'ouverture.



Paul Dauphinais, membre du comité organisateur, lors de l'allocution d'ouverture du colloque.

a permis aux valeureux et aventureux historiens de parcourir quelques kilomètres autour de l'île Jésus; malheureusement, l'activité s'est déroulée sous la pluie (un crachin serait plus juste) et par un temps plutôt frais. Un petit grog aurait été le bienvenu pour nous réchauffer, mais il a fallu «se contenter» du vin de glace, issu des vignobles lavallois, du Château Taillefer Lafon. En terminant, rappelons que l'APHQ a rendu hommage à Bernard Dionne, pionnier de notre Association et maintenant à la «retraite» lors du banquet tenu au restaurant les Menus-Plaisirs dans le Vieux-Ste-Rose.

#### **Paul Dauphinais**

Pour le Comité organisateur du 14<sup>e</sup> congrès de l'APHQ, Yves Bégin, Paul Dauphinais, Viviane Gauthier et Hélène St-Denis, avec l'aide de Sophie Gosselin et Mélanie Laflamme.



Jean-Louis Vallée  
(C.E.C. de  
Montmagny)  
au Château  
Taillefer-Lafon.



Des historiens en  
pleine action lors de la  
descente de la rivière des  
Milles-Îles en rabaska.



Danielle Nepveu, Marco Machabée,  
Bernard Dionne et Paul Dauphinais,  
lors de l'hommage à Bernard Dionne  
durant le banquet.

# Les entrées au Moyen Âge et à la Renaissance: un rituel performatif

Les entrées sont des événements urbains dont les premières traces écrites remontent au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Manifestations assez simples au départ, elles gagnent en complexité et en faste à mesure que se construit la liturgie royale, pour atteindre leur apogée entre 1530 et 1550. Les entrées consistent à recevoir dans la ville, avec plus ou moins d'intensité, selon le rang et la qualité, une personne qui visite une ville. Ces événements ne sont pas réservés à la seule personne du roi : les reines, les princes, les ambassadeurs, les évêques, les grands officiers sont aussi traités avec honneur lorsqu'ils sont reçus dans une ville.

Les entrées sont à la fois cérémonie et rituel. La dimension cérémonielle des entrées se réfère à la performance, c'est-à-dire aux formes théâtrales, aux représentations, aux mises en scène, à la pompe ostentatoire déployées lors de l'événement. L'exécution de la cérémonie n'exige pas une réitération précise des gestes ou des paroles, sa structure séquentielle n'est pas rigide, bien que ses formes extérieures soient solennelles, exécutées avec gravité et ordre. La cérémonie reste toujours ouverte aux effets de mode et son contenu change au gré des diverses influences esthétiques. Bien qu'éphémères, le cérémoniel n'est pas sans conséquences ni sans effets sur le plan politique. Dans le cas des entrées, les spectacles servent à rendre concrets et visibles des concepts politiques abstraits. Ils font œuvre de propagande en rendant légitime l'ordre politique monarchique et en exigeant des spectateurs leur adhésion à cet ordre. Le rituel quant à lui est un ensemble d'actes, de paroles et de représentations, qui s'articule de façon précise et ordonnée pour accomplir une tâche et produire un effet. Il se répète chaque fois que les circonstances qui le commandent se reproduisent et son efficacité tient à la croyance que les participants mettent dans son exécution. L'efficacité symbolique du rituel se mesure à la charge émotionnelle qui est provoquée chez les acteurs et chez les spectateurs. En outre, le rituel a un caractère transformateur, et en ce sens, il est performatif. Son exécution opère une transformation du statut juridique des personnes (pensez à tous les sacrements de l'église catholique) ou encore une transformation symbolique d'une situation. Le rituel peut aussi avoir d'autres effets, comme exprimer la dépendance sociale entre les personnes, produire l'identité des individus, maintenir ou produire les solidarités de la communauté en donnant au groupe sa cohésion. Les entrées sont des cérémonies structurées par un rituel. Son exécution est une condition à la tenue même de la cérémonie.

Les entrées comme rituels ont une double origine antique. Elle combine les pratiques de l'*adventus* des consuls romains et de l'accueil public de l'*occensus*. Avènement et accueil sont en effet les sens premiers de l'entrée comme rituel. Organisées pour célébrer l'avènement du nouveau roi ou de la reine, l'entrée en fonction des grands officiers ou des évêques et pour accueillir les visiteurs importants d'une ville, les entrées permettent de constamment réaffirmer les liens sociaux entre la communauté urbaine et le pouvoir. Elles inaugurent, créent, consolident des rapports d'engagement réciproques unissant les villes à leur souverain et aux agents politiques du royaume.

• • •

**Ils font œuvre de propagande  
en rendant légitime l'ordre  
politique monarchique et  
en exigeant des spectateurs  
leur adhésion à cet ordre.**

• • •

Le rituel de l'entrée commande une occupation et un investissement spécifique de l'espace. L'espace urbain est en même temps un espace condensé, figure métonymique de l'espace monarchique. Louis Marin a suggéré que le rituel de l'entrée comporte une double dimension de transgression et de réinstauration de l'ordre qui se manifeste dans l'occupation de l'espace. L'entrée amène le roi à transgresser une limite et à la réinscrire en s'emparant de la ville et en reconnaissant la loyauté de ses sujets. Elle

fait ainsi de l'ensemble spatial limité une partie d'une totalité (une ville parmi d'autres dans le royaume) et cette totalité résumée et condensée dans une partie (tout le royaume dans cette ville)<sup>2</sup>.

L'itinérance de la monarchie oblige la mise en place de formes rituelles par lesquelles les rois prennent symboliquement possessions de leur État. Le centre du pouvoir se déplace et avec lui s'expriment les formes symboliques de sa puissance et le fait qu'il gouverne réellement. Le pouvoir marque symboliquement son territoire par les signes rituels de sa domination. Les entrées comme rituel royal cessent d'exister en France lorsque la monarchie se sédentarise. En effet, après son entrée à Paris en 1660, Louis XIV abandonne la pratique des entrées dans les diverses villes du royaume et élaborera autrement une série de rituels pour exprimer sa majesté. Versailles devient le nouveau lieu de la mise en scène du pouvoir, mise en scène dès lors privée et réservée à la seule participation de la noblesse. La pratique publique des entrées royales devient dès lors caduque.

Par ailleurs, la ville ancienne se définit comme un espace clos, entouré par une enceinte. La présence des murs est un critère discriminant, distinguant la ville du bourg et de la campagne. L'espace délimité de la ville lui confère une identité qui lui est propre ; il constitue un espace qui a son histoire, sa personnalité juridique et son régime fiscal particulier. Les portes de la ville sont des lieux de contrôle du flux des biens et des personnes, un lieu de préservation de l'intégrité urbaine. Elles sont surveillées, guettées parce que constamment menacées. Les portes de l'enceinte sont le plus souvent érigées comme des symboles de la ville. Ce sont les lieux où la ville est le plus vulnérable, physiquement et symboliquement. On comprend aisément la nécessité pour la ville de construire un rituel pour accueillir un

1. Les entrées sont l'objet de nombreux travaux depuis quelques années, voir notamment Bernard Guenée et Françoise Lehoux, *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, CNRS, 1968; N. Coulet, « Les entrées solennelles en Provence au XIV<sup>e</sup> siècle », *Ethnologie française, nouvelle série*, t. 7, n° 1, 1977, p. 63-82; Lawrence M. Bryant, *The French Royal Entry Ceremony*, Genève, 1986 et « Cérémonie de l'entrée à Paris au Moyen Âge », *Annales E.S.C.*, n° 3, 1986, p. 513-542; Gordon Kipling, *Enter the King. Theatre, Liturgy and Ritual in the Medieval Civic Triumph*, Oxford, 1998. Voir également les travaux du Groupe de Recherche sur les Entrées Solennelles (GRES) : <http://gres.concordia.ca/>.
2. Louis Marin, « Une mise en signification de l'espace social : manifestations, cortège, défilé, procession », *De la représentation*, Paris, Seuil, 1994, p. 57.

visiteur important et puissant, pour ordonner sa réception et garantir des relations pacifiques. Pour la ville, les entrées sont des rituels qui lui permettent de construire une protection symbolique de son espace.

Franchir un seuil symbolique ou physique constitue une étape fondamentale dans les rituels. Cette étape liminaire structurante est un lieu de passage d'un état à un autre et ouvre sur plusieurs possibles. Cette étape marque un état entre ce qui a été et ce qui sera, entre l'extérieur et l'intérieur. Lorsque le visiteur est reçu par la ville, le spectre de l'invasion, de la conquête armée, de la sédition, de la trahison, de la guerre est exorcisé. Le conflit virtuel est transformé en relations pacifiques, amicales et en engagement réciproque. Le rituel de l'entrée contrôle et neutralise l'agression et le danger potentiels.

Le personnage puissant qui visite la ville n'est jamais seul. Il est escorté par un entourage armé plus ou moins imposant. Le roi est toujours accompagné de sa garde royale, des membres les plus en vue de la noblesse, de ses grands officiers. Dans une situation de conflit réel, la parade peut être très impressionnante. Par exemple, lors que François I<sup>e</sup> entre en 1515 dans la ville de Milan nouvellement conquise, il est accompagné de 1000 hallebardiers, 1000 haubutiers, 2000 piques, 4000 lansquenets, 40 enseignes, 430 archers, 200 arbalétriers. La relation de l'entrée dit clairement que les Milanais sont émerveillés de la bonté du roi qui leur a permis de retourner en leur maison sans qu'aucun «déplaisir» ne leur soit fait<sup>3</sup>.

Lorsque le visiteur est reçu par la ville, le spectre de l'invasion, de la conquête armée, de la sédition, de la trahison, de la guerre est exorcisé.

Les formes rituelles de l'entrée exploitent l'espace urbain avant tout par le thème du passage: la porte, le pont, les arcs de triomphe sont autant de dispositifs architecturaux liminaires qui jouent un rôle de premier plan lors de l'événement. La porte par laquelle entre le visiteur est l'objet d'une grande attention. Les enluminures des manuscrits médiévaux insistent sur ces éléments qui résument le plus souvent tout le rituel.

Ces portes sont décorées avec de la végétation ou encore par des emblèmes héraldiques, des armoiries, etc... Elles sont



L'entrée de Henri II, roi de France à Rouen au mois d'octobre 1550, imprimée pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Rouen, orné de 10 planches gravées à l'eau-forte par Louis de Merval, accompagné de notes bibliophilques et historiques par S. de Merval.

parfois des lieux de mise en scène théâtrale. Par exemple, lors de l'entrée de François I<sup>e</sup> à Caen en 1532, le roi assiste à une mise en scène du siège d'une ville où Samson s'empare des portes de la ville. Il est ensuite conduit par deux jeunes filles qui tiennent dans leurs mains une horloge et une tour, deux attributs servant à symboliser la ville<sup>4</sup>. Les arcs de triomphe apparaissent dans les entrées dès 1515. Ils imitent les formes architecturales de l'Antiquité romaine et rappellent les triomphes des généraux romains. Ces structures éphémères, parfois très élaborées, sont autant de lieux de passage.

Ainsi, le visiteur est reçu hors des murs de la ville par un cortège urbain. Les différents groupes sociaux qui peuplent la ville (le clergé, les membres des corporations de métiers, les universitaires, les magistrats, les grands officiers) défilent devant l'hôte dans un cortège organisé selon des règles strictes de préséance. Là, des harangues sont prononcées par des porte-parole de ces groupes sociaux, qui échangent des voeux de courtoisie et de bienveillance. C'est alors que sont définies les relations entre la ville et la personne reçue.

Ce n'est qu'après l'assurance d'une relation pacifique que l'hôte pénètre dans la

ville. Le passage de la porte est le plus souvent accompagné de salve d'artillerie pour inscrire dans le paysage sonore l'importance du franchissement de l'étape liminaire. Après avoir traversé la porte, l'hôte reçoit les clés de la ville en signe de soumission. Par la suite, si le visiteur est le roi, la ville lui offre un dais richement décoré sous lequel il défile dans la ville selon un itinéraire bien précis. Le visiteur assiste alors à divers spectacles cérémoniels dont la teneur du message est hautement politique.

L'itinéraire du visiteur le conduit à une autre porte. Cette fois celle de l'église la plus importante de la ville. Un prélat de haut rang prononce alors une harangue. Si la personne reçue est le roi, celui-ci prête serment à l'église et jure de la protéger. Un *Te Deum* est ensuite célébré.

La structure du rituel de l'entrée est immuable. Elle se répète précisément d'un événement à l'autre. Le rituel permet donc de transformer des relations potentiellement dangereuses en relation pacifiques et amicales. Les documents qui relatent ces événements insistent sur les rapports d'affection qui sont dès lors créés. L'expression de ces liens s'affirme, entre autres, par la mise en scène des allégories du cœur<sup>5</sup>. Cette

3. L'ordonnance faite à l'entrée du treschristien roy de France François de Valois premier de ce nom. Dedans la ville de Milan. Le.xvi. Jour d'octobre. Mil.v. cens et xv. Avec la chanson et salutation et baterie du chasteau de Milan, 1516, f. a4.

4. Lyse Roy, «Espace urbain et système de représentations. Les entrées du Dauphin et de François I<sup>e</sup> à Caen en 1532», *Memini. Travails et Documents*, n° 5, 2001, p. 51-77.

5. Lyse Roy et Bruno Paradis, «Le cœur craintif est de tout danger seur, Puisque Titan en ce pays arrive». Le don dans les entrées solennelles en France aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles», *Les jeux de l'échange: entrées solennelles et divertissements du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Marie-France Wagner (dir.), Paris, Champion, 2007, p. 105-140.



Visite de Charles de Gaulle au Québec, juillet 1967.

dimension affective tient une place importante dans les qualifications relationnelles.

Les exemples du cœur emblématique et rhétorique dans les entrées sont innombrables. Je n'en présente ici que quelques uns. En 1521, lors de l'entrée de François I<sup>er</sup> à Langres, une jeune fille lui présente un lys d'argent au milieu d'un cœur pour signifier que Langres « met tout son cœur pour garder la fleur de lys »<sup>6</sup>. En 1533, le dauphin François après sa captivité en Espagne, accompagne son père dans un grand tour de France. Lors de son entrée à Bordeaux, il aperçoit sur son itinéraire

« une jeune fille nommée la ville de Bordeaulx a genoulz que tenoit ung cuer ou estoient les armes de la ville lequel s'ouvroit et apparaessoit semé de fleurs de lys et avoit ung personnage acoutré en l'homme de justice que se nommoit conseil vertueux »<sup>7</sup>.

Lorsque Henri IV fait son entrée à Caen en 1603, ville qui n'a pas pris le parti de la Ligue, il peut voir sur son trajet,

« une figure d'Amour du Peuple envers le Roy en forme d'ange, ayant deux ailles, lequel de la main droicte luy presentoit deux clefz entrelacées de mirthes, pour faire ouverture de leur cœur qu'il trouveroit embrasé de l'amour de leur Prince. Laquelle ardeur d'amour estoit aussy représentée par un flambeau allumé qu'il tenoit en l'autre main ».

On lui dit alors « Nous t'ouvrions nostre sein, entre aussy dans nos coeurs / Dont ce public Amour qui maintient les vainqueurs »<sup>8</sup>. Emblème de l'amour des sujets pour leurs gouvernans, de l'humilité, de la fidélité, de

la justice du roi, de l'union, du courage, du sentiment patriotique et monarchique, le cœur décline un registre symbolique large et colore émotionnellement les relations politiques établies par le rituel. Le cœur est aussi une porte symbolique qui permet aux sujets d'atteindre leur roi.

Finalement, l'engagement réciproque construit par le rituel est marqué par la remise d'un don à l'hôte. Ce présent est un élément crucial du rituel : il est l'objet de nombreuses délibérations des autorités municipales qui consciencieusement réfléchissent à sa nature, à son coût, à ses conséquences, aux « possibilités objectives de profit » pour dire comme Pierre Bourdieu. La dynamique de l'échange se résume à ce moment du rituel alors que le roi, en retour de cet accueil somptueux, remercie la ville et fait acte de libéralité à son tour en confirmant les priviléges et les libertés de la ville.

• • •

*La dynamique de l'échange  
se résume à ce moment du rituel  
alors que le roi, en retour de  
cet accueil somptueux, remercie  
la ville et fait acte de libéralité  
à son tour en confirmant les  
priviléges et les libertés de la ville.*

• • •

L'efficacité du rituel et de la cérémonie se mesure, à la qualité des rapports qui sont établis entre le visiteur et la ville qui le reçoit. Les formes rituelles et les formes extérieures de la cérémonie mettent en œuvre un discours émotif positif articulé autour de la cordialité et de l'amour. L'efficacité du rituel se mesure aussi à sa pérennité. Du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, les entrées ont pu efficacement créer les effets escomptés. Bien que la monarchie française abandonne le rituel en 1660, il demeure que la pratique de recevoir rituellement un visiteur important dans une ville est demeurée jusqu'à aujourd'hui. On peut en effet établir une continuité entre les entrées solennelles et des cérémonies contemporaines. Cortège d'accueil, discours de bienveillance, remise des clés de la ville,

- 
6. E. Julien de la Boullaye, « Entrées et séjours de François I<sup>er</sup> à Langres », Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres, 1873, p. 10.
  7. L'entrée de la Reyné et de Messieurs les enfans de France. Monsieur le Dauphin et le Duc d'Orléans en la ville et cité de Bourdeaulx à grans honneur et triumphe. Le xxvi de juillet, f. 4v<sup>c</sup>.
  8. Discours de l'entrée faict par treshaut et trespuissant Prince Henry III, Roy de France et de Navarre, et tresillustre princesse Marie de Medicis, La Royne son épouse, en leur ville de Caen, au mois de septembre 1603, Caen, Mancel, 1842, p. 29.



Visite de Charles de Gaulle au Québec, juillet 1967.

remise d'un don, décoration d'un espace cérémoniel et surtout scénarisation de l'amour politique : tous ces éléments se retrouvent notamment lors de la visite de Charles de Gaulle en 1967 qui peut être conçue comme une cérémonie d'entrée<sup>9</sup>. Son passage ne s'est pas fait à travers une ville, mais à travers une province, par le chemin du Roy. Les promesses de réciprocité se sont alors engagées entre la province et la France lors de cette visite et sur le plan émotif, on peut à tout le moins qualifier l'événement de performatif.

Lyse Roy

Université du Québec à Montréal

9. Lyse Roy et Michel Hébert, «Amour scénarisé, amour vécu : l'entrée solennelle de Charles de Gaulle au Québec en juillet 1967», *Les rituels politiques et cérémonies du pouvoir (XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Bulletin d'histoire politique, vol. 14, n° 1, 2005, p. 147-159.

## Félicitations

- à Hélène Dupuis du Collège Bois-de-Boulogne pour sa mention d'honneur au congrès 2009 de l'AQPC tenu en juin à Trois-Rivières;
- à Bernard Dionne, jeune retraité du Cégep Ahuntsic, pour sa mention aux Prix du Ministre 2009 pour sa dernière édition de l'ouvrage *Pour Réussir* aux éditions Beauchemin.

# L'art au service de l'État

*L'art a longtemps été au service de l'État. Par contre, c'est à la Renaissance que l'art a gagné en noblesse et que l'État a commencé à l'utiliser comme un outil de prestige. Il a d'abord fallu que la peinture, la sculpture et l'architecture soient considérées comme des arts libéraux.*

Au Moyen-âge, il y avait une grande distinction entre les arts libéraux et les arts mécaniques. Les arts libéraux étaient créés par les hommes «libres» qui avaient diverses connaissances intellectuelles. Ces hommes travaillaient avec des idées, une matière intangible. Parmi les arts libéraux, on pouvait retrouver la poésie, la rhétorique, les mathématiques, la géométrie et la musique. Les arts mécaniques étaient quant à eux effectués par de simples exécutants, des artisans. Ces artisans étaient des hommes de métier qui produisaient manuellement des objets utilitaires, avec de la matière bien tangible et des techniques précises. Les arts mécaniques comprenaient, entre autres, la poterie, la vannerie, la menuiserie, la peinture, la sculpture et l'architecture.

Au début de la Renaissance, cette distinction entre les arts libéraux et les arts mécaniques existait encore. Dans cette ère de développements scientifiques, politiques et religieux, les princes manifestaient un intérêt considérable pour les arts libéraux, mais très peu d'intérêt pour les arts mécaniques. Par contre, certains peintres, sculpteurs et architectes voulaient être mieux considérés par les souverains. Ils désiraient obtenir des princes la même reconnaissance et le même respect accordés aux scientifiques et aux hommes de lettres. Ces artistes luttaient pour que la peinture, la sculpture et l'architecture soient enfin reconnues en tant qu'arts libéraux. C'est ainsi que des artistes comme Alberti, Vasari, De Vinci et Michel-Ange cherchèrent à se dissocier des artisans en faisant ressortir tous les éléments intellectuels de leur art. Il fut, par exemple, démontré que la peinture exigeait des connaissances en mathématiques pour créer des effets de profondeur (avec l'utilisation de la perspective linéaire) et en anatomie pour reproduire parfaitement le corps humain.

Enfin, les peintres, sculpteurs et architectes réussirent à se dissocier des artisans et furent considérés comme des hommes d'esprit. La peinture, la sculpture et l'architecture furent alors regroupées sous l'appellation des «beaux-arts». Cette nouvelle reconnaissance attira peu à peu l'attention des souverains pour qui il devint

prestigieux de posséder des œuvres d'art. En effet, la possession et l'accumulation d'objets d'art allaient leur permettre d'afficher leur richesse et leur pouvoir.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les collections princières se développèrent et entraînèrent une relation particulière entre l'art et l'État. En recevant une pension de la cour et en répondant aux commandes précises des princes, les artistes les plus renommés devinrent les «protégés» des souverains. C'est ainsi que des peintres furent reconnus comme «portraitistes officiels» de certains rois. Pensons à Philippe de Champaigne qui fut le peintre officiel du Cardinal Richelieu, Pierre Paul Rubens celui de Marie de Médicis et Charles Le Brun celui de Louis XIV. En huit ans, Antoine Van Dyck réalisa plus de quatre cents portraits de la cour du Roi Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre.<sup>1</sup> Pour tous ces souverains, le portrait avait certes une fonction commémorative, mais il permettait surtout de souligner leur richesse, leur fierté et leur pouvoir. Le portrait devint ainsi un outil de propagande et d'intimidation fort utile pour les souverains. Les peintres devaient travailler avec précision afin que les sujets soient très ressemblants tout en prenant soins d'accentuer la valeur des vêtements, des draperies et des objets précieux qu'ils possédaient. On ne demandait pas à l'artiste d'être original, mais de rendre le sujet dans toute sa gloire.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs artistes ont continué à produire des œuvres pour les hommes d'État. Par contre, avec le romantisme et les courants esthétiques qui suivirent, les artistes prirent de plus en plus de liberté et créèrent des œuvres qui ne répondirent pas nécessairement à des commandes. Enfin, l'art devint un mode d'expression personnel plutôt qu'un simple moyen de représentation.

Fanny Comeau  
Cégep de Saint-Jérôme

1. Jan Blanc, *Histoire visuelle de l'art* (sous la direction de Claude Frontisi), Paris, Larousse, 2005, p. 278.



1809-2009

## Les débuts de la navigation à vapeur au Canada

Extraits de l'ouvrage *Molson et le Québec aux Éditions Michel Brûlé*, parution en octobre 2009.



Le 1<sup>er</sup> novembre 2009 coïncide avec le 200<sup>e</sup> anniversaire du lancement en 1809 du premier bateau à vapeur sur le fleuve Saint-Laurent. Ce jour-là, l'*Accommodation* entreprenait son voyage inaugural de Montréal à destination de Québec. Le steamer était alors le 3<sup>e</sup> du genre au monde seulement et le premier au Canada, en plus de représenter pour l'époque une avancée technologique fondamentale. Il fut pourtant entièrement conçu et réalisé au Québec, y compris les pièces de son moteur à vapeur, fondues aux forges du Saint-Maurice, près de Trois-Rivières. Le mérite d'une telle réalisation revient au célèbre brasseur John Molson l'ancien, qui aménagea aussi pour l'occasion un quai et une rampe de lancement au pied-du-courant, de sa célèbre brasserie de la rue Notre-Dame à Montréal. Molson allait ensuite constituer la plus importante flotte de bateaux du genre en Amérique du Nord.

Mis à part l'hiver et les hauts-fonds, l'inconvénient majeur à voyager sur le Saint-Laurent a toujours été ses forts courants qui ralentissaient le passage des voiliers jusqu'à parfois empêcher totalement leur progression. En face de la brasserie passe ainsi le fameux courant Sainte-Marie qui sépare Montréal de l'île Sainte-Hélène et de l'île Ronde (devenue La Ronde). C'est le point le plus rapproché entre Montréal et la Rive-Sud, et c'est pourquoi on y construira plus tard le pont Jacques-Cartier. Le courant Sainte-Marie était autrefois si puissant qu'on devait pour le franchir haler les navires depuis la berge, sans compter le vent dominant du sud-ouest, qui souffle 300 jours par année; idéal pour descendre le fleuve les voiles gonflées, mais qui complique encore plus la tâche de le remonter par vent debout.

Installé juste au pied du courant Sainte-Marie, John Molson a ainsi tout loisir d'observer les goélettes qui l'approvisionnent en céréales, ferrailant contre le courant furieux et ce satané vent de face. Il est aussi à même d'évaluer le coût et le temps nécessaires pour touer les navires jusqu'à son quai privé au moyen d'attelages comptant parfois jusqu'à 42 bœufs, et d'assister au manège incessant des charrettes qu'on doit charger des marchandises des navires incapables de remonter jusqu'aux quais de la vieille ville.

Vingt ans plus tôt, en 1786, dans les voûtes profondes de la brasserie de Samuel Whitbread à Londres, John Molson a pourtant vu à l'œuvre «la prodigieuse machine de M. Watt», produite par la Boulton & Watts - il devait être l'un des premiers à la voir à l'œuvre. Cette machine à double

mouvement permettait d'injecter la vapeur alternativement des deux côtés du piston et, ainsi, d'engager un mouvement rotatif arrimé à une meule, un métier à tisser ou à une roue à aubes par exemple. Molson est ensuite revenu à Montréal où on ne soupçonnait même pas l'existence de telles machines, et s'est affairé vingt années durant à établir son entreprise de brasserie. L'impression faite sur lui par la machine de Watt a pourtant dû demeurer vive, car dès qu'il entend parler des expériences de Fulton à Paris et à New York, on voit Molson s'activer, aménager une cour à bois par-ci, passer des commandes d'équipements par-là. Il entreprend en fait de produire de toutes pièces, au Bas-Canada, un bateau à vapeur capable de transporter des marchandises et des passagers entre Montréal et Québec.

• • •

*Il entreprend en fait de produire de toutes pièces, au Bas-Canada, un bateau à vapeur capable de transporter des marchandises et des passagers entre Montréal et Québec.*

• • •

L'audacieux projet de Molson répond alors à des préoccupations bien tangibles, auxquelles tous les Québécois doivent alors faire face. Améliorer la navigation sur le fleuve grâce à la technologie de la vapeur est en fait une condition absolument essentielle pour arriver à sortir l'économie du Québec du sous-développement. Il n'en demeure pas moins qu'un moteur à vapeur ainsi monté sur une barque et relié à deux

immenses roues à aubes relève alors de la haute technologie; l'équivalent de nos jours à entreprendre la conception et la réalisation d'un avion de ligne. Or, les seules expériences concluantes avec un tel bateau n'ont jusque-là eu lieu qu'en 1807, avec le *Clermont*, lancé sur la Hudson par le génial inventeur Robert Fulton. Molson rencontrera plus tard Fulton à New York, qui lui fera une offre très raisonnable consistant à lui livrer un ou deux bateaux «clé en main» en échange d'une redevance commerciale et «technologique». Ainsi rassuré sur le potentiel commercial de l'entreprise, Molson repoussera péremptoirement la proposition de Fulton. Il renoncera de même à acheter son premier moteur à vapeur en Angleterre, ce qui aurait pourtant été beaucoup plus simple, et choisirra de faire construire ici le bateau, la ferronnerie et le moteur par des artisans de Montréal et de Trois-Rivières, qui réaliseront en un an l'un des premiers bateaux à vapeur au monde.

À la fin du mois de janvier 1809, Molson se rend en traîneau à Trois-Rivières y rencontrer le maître des Forges du Saint-Maurice, Matthew Bell, ainsi que son personnel, et voir l'avancement des travaux. À l'époque de la Nouvelle-France, les Forges du Saint-Maurice ont été le plus important et le plus moderne établissement du genre en Amérique du Nord, sans équivalent même en Amérique britannique. Fondées en 1730 par décret royal, on y fit venir des ouvriers spécialisés, en particulier des régions de Champagne et de Bourgogne, réputées à l'époque pour leurs forges. Ces ouvriers et leurs familles donnèrent ainsi naissance au village de Radnor, près de Trois-Rivières. Au

début du XIX<sup>e</sup> siècle, on y fabrique pour l'essentiel des poêles, des marmites, des socs de charrue et des enclumes, mais aucun moteur à vapeur de 40 tonnes... On doit donc faire la preuve d'un rare savoir-faire, relevant à l'époque du prodige technologique. Les vieilles Forges du Saint-Maurice seront abandonnées en 1883, mais joueront pendant un siècle et demi un rôle clé dans l'histoire de la métallurgie québécoise, employant à un certain moment jusqu'à 800 personnes.

La construction proprement dite de l'*Accommodation* débute en mars 1809, et elle est complétée au début d'août. Entre-temps, Molson prend livraison, le 21 juillet, du moteur en pièces détachées moulé aux forges. Le montage, la fixation du moteur et l'installation des roues à aubes, de même que l'érection des cheminées, sont confiés à John Jackson et John Bruce, que Molson fait spécialement venir à Montréal et qui auraient déjà travaillé avec James Watt lui-même. Le contrat offert par Molson est fort avantageux, mais spécifie tout de même que ces messieurs « paieront eux-mêmes leur consommation de bière ».

Curieux nom que Molson donne au tout premier bateau à vapeur de l'histoire du Canada, *Accommodation*, signifiant ni plus ni moins « service ou utilité publique ». Quand on s'y arrête, cependant, cela traduit bien l'esprit foncièrement pratique de Molson

l'ancien, qui voit d'abord dans cette innovation un moyen de transport commode, en mesure de rendre de grands services à la colonie.

C'est le 19 août 1809 que les visiteurs du chantier maritime Logan sont témoins du lancement d'un petit navire appartenant à un brasseur du nom de John Molson. Cet événement, que les journaux de l'époque passent sous silence, représente pourtant un des tournants marquants de l'histoire du transport au Québec et au Canada. Mieux encore que par sa bière, c'est par ses bateaux à vapeur que le nom de Molson se fait ainsi connaître des habitants vivant le long du fleuve Saint-Laurent.

Pour son voyage inaugural de Montréal à Québec, l'*Accommodation* compte sept membres d'équipage, dont le capitaine Jackson et un pilote du nom de Laviolette. Au milieu du deuxième jour, on atteint Trois-Rivières, où le navire accueille à son bord des travailleurs des Forges du Saint-Maurice qui ont descendu le Saint-Maurice à bord de radeaux pour apporter des ajustements à leur ouvrage et voir de leurs yeux le navire pour lequel ils ont fabriqué cet énorme moteur.

L'*Accommodation* fait trois allers-retours entre Montréal et Québec à l'automne de 1809. La saison suivante, le bateau est en service durant quatre mois et fait douze voyages. Il faut dire que, en regard de nos

standards modernes, les six chevaux-vapeurs développés par ses moteurs sont absolument dérisoires ; l'équivalent des plus petits moteurs de hors-bord modernes. Malgré cela, la liaison Montréal-Québec nécessite à l'époque deux arrêts pour réapprovisionner en combustible de bois le navire filant à la vitesse moyenne de 4 nœuds, soit un peu plus vite que d'y aller à pied ! Les commentateurs de l'époque ne s'y trompent pas et conviennent que l'avantage n'est pour l'instant ni la vitesse, ni le tonnage : « L'immense avantage d'un bateau de ce genre, c'est que la durée du voyage peut être calculée avec une certaine précision ; ce qui n'est absolument pas le cas pour un bateau à voiles. »

Ce succès technologique s'avère toutefois un échec commercial pour Molson, à cause des coûts de construction et de la consommation de combustible, bien supérieurs aux sommes estimées. Ses prochains moteurs à vapeur seront dorénavant commandés en Angleterre, aux ateliers de Matthew Bolton et de James Watt. Durant un voyage d'études en 1816, le fils de John, Thomas, a même l'honneur de rencontrer le célèbre inventeur de la machine à vapeur avec qui apparemment il se lie, partageant avec lui une passion pour l'innovation, mais aussi sans doute parce que le père Molson commandera à Watt pas moins de cinq moteurs avant la fin de la décennie.

**THE QUEBEC MERCURY.**

MONDAY, NOVEMBER 6, 1809.

VOLUME V

NUMBER 45.

No. 100,000 ET VENIA ET POPULOS ET PERLIA DICAM  
Prop. GREG. C. E.

**STEAM BOAT.**

On Saturday morning, at eight o'clock, arrived here, from Montreal, being her first trip, the Steam boat, *Accommodation*, with ten passengers. This is the first vessel of the kind that ever appeared in this harbour. She is continually crowded by visitors. She left Montreal on Wednesday, at two o'clock, so that her passage was sixty six hours; thirty of which she was at anchor. She arrived at Three Rivers in twenty four hours. She has, at present, berths for twenty passengers; which, next year, will be considerably augmented.—No wind or tide can stop her. She has 75 feet keel, and 85 feet on deck. The price for a passage up is nine dollars, and eight down, the vessel supplying provisions. The great advantage attending a vessel so constructed is, that a passage may be calculated on so a degree of certainty, in point of time; which cannot be the case with any vessel propelled by sails only. The steam boat receives her impulsion from an open, double-spoked, perpendicular wheel, on each side, without any circular band or rim. To the end of each double spoke is fixed a square board, which enters the water, and by the rotary motion of the wheel acts like a paddle. The wheels are put and kept in motion by steam, operating within the vessel. A mast is to be fixed in her, for the purpose of using a sail when the wind is favourable, which will occasionally accelerate her head way.

Montage présentant des extraits de la publication « The Quebec Mercury » du 6 novembre 1809, relatant le voyage inaugural de l'*Accommodation*.

Les navires, ainsi que l'assemblage des moteurs livrés par la Boulton & Watt, continueront à se faire à Montréal, sur un terrain que Molson aménage juste à l'est de la brasserie. Molson fut donc, encore là, à l'origine du premier véritable atelier d'outillage au Québec, sur la rue Monarque (aujourd'hui rue Papineau), qui allait devenir la célèbre fonderie Sainte-Marie. Entre autres exploits, c'est notamment à Sainte-Marie, en 1833, que sont construits et installés les moteurs du *Royal William*, le premier steamer de l'histoire à traverser l'Atlantique. Plusieurs fois agrandie, la fonderie Sainte-Marie est rachetée en 1926 par la Crane Limited, puis vendue de nouveau à une firme de vulcanisation de caoutchouc. Ceux passant sur le fleuve ou traversant le pont Jacques-Cartier vers Montréal peuvent toujours apercevoir, juste à droite de la brasserie Molson, le nom de la Canadian Rubber Co. of Montreal en lettres immenses, sur une vieille usine en brique rouge, à l'emplacement même où fut construite la première fonderie moderne au Québec.

Le 1<sup>er</sup> mai 1813, tandis que la guerre bat son plein entre la Grande-Bretagne et les Américains, le lancement du second bateau de Molson, le *Swiftsure*, est bien davantage couru que celui de l'*Accommodation*. La cérémonie se déroule devant une foule compacte, massée au pied du courant Sainte-Marie. Même le gouverneur général, sir Charles Prevost, a tenu à être présent. En l'absence de son père, c'est à William Molson, maintenant âgé de 19 ans, qu'incombe le rôle de capitaine du *Swiftsure* pour la première saison. Car, ironiquement, même si son nom est sur toutes les lèvres, John Molson n'assiste pas à l'événement. Engagé dans la guerre, Molson, maintenant âgé de 50 ans, est alors stationné à Coteau-du-Lac, près de la frontière avec le Haut-Canada. Le cinquième bataillon, dans lequel il sert, est presque entièrement constitué de Canadiens français, dont Louis-Michel Viger, futur député patriote et fondateur de la Banque du peuple. Ce régiment est alors connu sous le nom de «Bataillon du diable» et sera ensuite réorganisé sous celui de Chasseurs canadiens.

Dès le départ, le *Swiftsure* est surtout utilisé par l'armée britannique afin d'acheminer des troupes et des marchandises vers le Haut-Canada, où se déroule l'essentiel des batailles contre les Américains. Au cours de 1813 et de 1814, le bateau effectue pas moins de 58 voyages allers-retours entre Montréal et Québec, surtout pour le service militaire. Au total, 8 000 soldats sont ainsi transportés, rapportant à Molson un

joli profit. Il écrit d'ailleurs à un associé anglais que «si la guerre est préjudiciable à beaucoup, elle me sera favorable à moi». Le *Swiftsure* rapportera à son propriétaire un bénéfice brut de 40 000 livres durant ses six années de carrière sans accident, de 1813 à 1817.

---

◆ ◆ ◆

**Le cinquième bataillon, dans lequel  
il sert, est presque entièrement  
constitué de Canadiens français,  
dont Louis-Michel Viger, futur député  
patriote et fondateur de la Banque  
du peuple.**

---

◆ ◆ ◆

Un nouveau navire, le *Marsham*, soit le nom de Molson en vieux saxon, est lancé à l'automne de 1814. Ce steamer, tout comme le *Swiftsure*, remorque les goélettes en même temps qu'il transporte des passagers. Mais, déjà, la concurrence frappe à la porte; un autre armateur montréalais, John Torrance, lance un vapeur plus grand encore, le *Car of Commerce*, sur la même ligne entre Montréal et Québec.

Molson doit bientôt compter avec des rivaux lui livrant une concurrence féroce sur la seule ligne rentable, celle entre Montréal et Québec. Il réussit cependant en 1822 à mettre ses adversaires au pas et à les forcer à se joindre à la St. Lawrence Steamboat Company, qui réunit les principaux armateurs, mais dont Molson s'assure de garder un contrôle majoritaire. On veut ainsi mettre fin aux dangereuses courses sur le fleuve entre bateaux concurrents et implanter un véritable système d'horaires réguliers, bien plus commodes pour les voyageurs, ainsi qu'un système de tarification uniforme pour les passagers, bien plus lucratif pour les entreprises que l'épuisante guerre des prix.

---

◆ ◆ ◆

**Molson doit bientôt compter  
avec des rivaux lui livrant  
une concurrence féroce sur la  
seule ligne rentable, celle entre  
Montréal et Québec.**

---

◆ ◆ ◆

Très tôt, Molson a initié ses fils John, Thomas et William aux diverses activités de ses entreprises. En 1810, par exemple, John junior, âgé de 23 ans, commence à s'intéresser à la navigation à vapeur et remet en état l'*Accommodation*, dont il améliore le système de propulsion (en attendant de l'envoyer à la ferraille avant même la fin de la saison).

Le 1<sup>er</sup> décembre 1816, ils forment ensemble la première d'une longue série de sociétés connues sous la raison sociale de John Molson and Sons. À cette époque, malgré les avancées qu'elle a permises, la navigation à vapeur demeure une entreprise plutôt artisanale. Qu'on y pense, encore en 1820, les Molson, père et fils, commandent toujours eux-mêmes les bâtiments de leur flottille.

Toujours soucieux de se bien faire voir des autorités politiques, en temps de paix comme en temps de guerre, Molson profite en 1817 de la nomination d'un nouveau gouverneur pour baptiser un nouveau navire du nom de *Lady Sherbrooke*. L'épouse du gouverneur est donc invitée à briser une bouteille de champagne sur la coque du navire de Molson. Construit en chêne blanc et en épinette, et pourvu d'un moteur de 63 chevaux de Boulton & Watt, le *Lady Sherbrooke* parvient à parcourir le trajet reliant Montréal à Québec en 24 heures.

En 1826, Molson impose sa puissance sur le fleuve. Son principal concurrent, David Torrance, est aux abois et doit lui vendre à perte ses deux bateaux, ainsi que sa somptueuse résidence au coin des rues Sherbrooke et Saint-Laurent, que John Molson rebaptise Belmont Hall. Molson bénéficie désormais de la suprématie sur le fleuve. Il acquiert alors de nouveaux steamers, des remorqueurs et des barges. Du vivant du fondateur, la St. Lawrence Steamboat Company (mieux connue sous le nom de «Molson Line») possède jusqu'à 36 bateaux, tels le *Waterloo*, le *St-Lawrence* et le *Canadian Patriot*. Il s'agit de la plus vaste flotte à vapeur en Amérique. En août 1827, le plus puissant bateau lancé à ce jour, le *John Molson*, bat le record de vitesse entre Montréal et Québec, parcourant la distance en seulement 21 heures, incluant deux arrêts aux puits de 45 minutes chacun.

La navigation à vapeur sur le fleuve connaît son apogée vers 1845, quand John Molson - le fils - met en service deux navires, le *Montréal* et le *Québec*, capables de relier les deux villes en une douzaine d'heures. Après cela, les premiers chemins - et notamment le tracé du Grand Tronc en 1854 - bouleversent l'économie tout entière et marquent le déclin de l'âge des steamers et le début du règne du rail. Là encore, toutefois, la famille Molson sera du voyage.

Gilles Laporte

Cégep du Vieux-Montréal

# La guerre de Sept Ans en exposition

Le Musée de la civilisation et le Musée Stewart présentent à Québec, du 10 juin 2009 au 14 mars 2010, l'exposition « 1756-1763, récit d'une guerre ». Cette exposition sera ensuite déplacée au Musée Stewart en 2010.

À notre époque hyper-commémorative, il était inévitable que le 250<sup>e</sup> anniversaire de la guerre de Sept Ans en Amérique du Nord soit souligné par des expositions muséales. Aborder ce sujet au Québec, dans une société dont la configuration et les institutions découlent directement de l'issue du conflit, a posé le défi d'une combinaison d'éléments détonants. Avec son cortège de morts, de violences, de mutilations et de destructions, la guerre est par définition une réalité monstrueuse, d'autant plus qu'elle est délibérée. Celle de Sept Ans a laissé des souvenirs contradictoires, malheureux ou heureux selon qu'ils ont été produits par les vaincus ou les vainqueurs, leur descendance et leurs institutions. La polémique qui a entouré le programme organisé par un organisme fédéral, la Commission des Champs de bataille nationaux pour « célébrer » le 250<sup>e</sup> anniversaire de la victoire anglaise à Québec, a rappelé le caractère explosif des mémoires sociales.

Parce qu'elle est un espace éloigné des clamours et qu'elle permet de prendre le temps nécessaire pour approfondir une question, une exposition d'histoire permet de relire et de présenter les événements avec doigté. Il s'agissait, dans ce projet-ci, de faire valoir l'histoire, qui soupèse les circonstances, les contextes et les forces en présence, avant les mémoires et leurs émotions. Pour ce faire, on a eu recours à ces traces mémoriales que sont les documents historiques, les pièces d'archives, les objets, les gravures, les cartes et les tableaux, ainsi qu'à des maquettes, le tout encadré par un scénario et des textes.

## UNE GUERRE EUROPÉENNE

Il y a plusieurs manières de faire le récit de cette guerre. On le dénote dans la manière de nommer et de périodiser ce conflit. La dénomination « guerre de Sept Ans », de loin la plus courante, reflète naturellement le début et la fin « officiels » de l'événement. Mais en Amérique, il en va autrement. Aux États-Unis, cette guerre est aussi nommée « guerre contre les Français et les Indiens » (*French and Indian War*). Au Québec, en particulier depuis l'étude de Guy Frégault (1954), on parle de la « Guerre de la conquête ». Ce faisant, on insiste sur les enjeux et les

acteurs. Sur le terrain, le conflit a commencé en 1754, et non en 1756. La déportation des Acadiens en 1755 en a été un épisode. Les opérations n'ont pas entièrement pris fin en 1760 avec la capitulation de Montréal, puisque les Britanniques ont continué de pourchasser les Acadiens jusqu'en 1762, et que le soulèvement de Pontiac contre la nouvelle métropole, survenu en 1763 dans la région de Détroit, a duré plusieurs années.

La périodisation adoptée pour cette exposition reflète le choix d'insister sur la dimension européenne et mondiale du conflit. En effet, en dernière instance, c'est le poids et l'intérêt des métropoles qui a réglé le sort de la Nouvelle-France. Même défaite militairement, la colonie aurait pu rester française si la guerre s'était achevée avantageusement pour la mère-patrie. Les principaux acteurs du temps, Montcalm, Lévis et Bougainville, par exemple, souhaitaient une issue heureuse, comme on peut le constater à la lecture de leurs journaux, de leurs rapports et de leur correspondance, et ont agi de leur mieux pour retarder la débâcle militaire. En somme, la perte du Canada n'est devenue irrémédiable qu'à cause des défaites accumulées par la France et ses alliés en Europe et dans le monde durant les dernières phases du conflit.

• • •

***En effet, en dernière instance, c'est le poids et l'intérêt des métropoles qui a réglé le sort de la Nouvelle-France.***

• • •

Si on s'en tient à une lecture politico-militaire classique, la guerre de Sept Ans est une confrontation entre la France, coalisée avec l'Autriche, la Russie, la Suède et l'Espagne, et la Grande-Bretagne alliée à la Prusse. Elle est la continuation de la guerre de Succession d'Autriche, qui s'est soldée en 1748 par la perte de la Silésie autrichienne — une région riche en ressources humaines et matérielles — aux mains d'une Prusse expansionniste. Les principaux déplacements de troupes et les combats les plus meurtriers se déroulent essentiellement en Europe centrale, du Hanovre à la Silésie.

Il y a aussi des combats terrestres importants en Amérique du Nord, et ces derniers témoignent de l'autre dimension de cette guerre, qui résulte de rivalités commerciales et territoriales sur toute la planète. Si l'affrontement se prolonge ici, c'est qu'il met en jeu des colonies de peuplement européen disposant chacune d'une base territoriale importante. La différence entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre, à ce chapitre, est le réseau d'alliances amérindiennes qui permet à la première, malgré une écrasante infériorité numérique, de tenir en échec l'expansion de la seconde.

Grosso modo, la France concentre ses efforts en Europe, quoiqu'elle ne néglige pas l'Amérique. Elle réussit à prendre le Hanovre en 1757 (qui est sous protection anglaise pour des raisons dynastiques), mais en est repoussée en 1759 par des mercenaires à la solde des Britanniques.

La Prusse n'a pas de colonies et se concentre sur son territoire et celui de ses voisins. Elle remporte de premiers succès contre l'Autriche, mais petit à petit, est affaiblie par les attaques de la Russie et de la Suède, de sorte qu'elle frôle le désastre en 1762. C'est une paix séparée avec la Russie qui la sauvera.

Les Britanniques n'envoient pas de troupes en Europe, sauf dans quelques opérations de harcèlement sur les côtes de France. Par contre, ils usent avec brio de leur marine et infligent plusieurs défaites importantes à la France au large des côtes européennes. Ils concentrent également leurs forces dans des opérations amphibies contre les possessions françaises dans les Antilles, en Afrique de l'Ouest, en Inde, à Louisbourg et à Québec. En 1762, ils sont maîtres de tout l'est de l'Amérique du Nord (sauf la Louisiane), des Antilles françaises et espagnoles, des possessions françaises en Afrique et en Inde, et des Philippines espagnoles.

Les premiers pourparlers officiels de paix sont engagés en 1761 mais n'aboutissent qu'en 1763. Il en résulte deux paix séparées. Par le traité de Paris signé entre la Grande-Bretagne le 10 février, la France et l'Espagne, Londres met la main sur le Canada, une partie des Antilles, le Sénégal et la majorité des comptoirs de l'Inde. La France récupère Saint-Pierre et Miquelon, la Martinique, la Guadeloupe, l'île de Gorée et Pondichéry. L'Espagne reprend les Philippines, et en compensation de la perte de la Floride, met

la main sur la Louisiane française. Le traité d'Hubertsbourg entre la Prusse et l'Autriche, signé cinq jours après celui de Paris, rend la Saxe à l'Autriche, qui perd définitivement la Silésie. Au final, la Grande-Bretagne et la Prusse sortent victorieuses du conflit. La première devient le principal empire maritime du globe, tandis que la seconde s'impose comme puissance montante en Europe.

Une interprétation économique insistera sur la convoitise par la Prusse de la riche province de Silésie, et surtout sur les rivalités commerciales internationales. La guerre résulterait principalement d'un affrontement entre empires coloniaux. Il est vrai que la part des intérêts économiques est indéniable pour la portion coloniale du conflit, mais il faut garder à l'esprit que c'est toujours le ballet des alliances dynastiques et du prestige qui domine dans les décisions lorsqu'elles concernent le cœur de l'Europe à cette époque.

On doit donc éviter une lecture anachronique des événements. À la suite de Winston Churchill, on serait tenté de considérer la guerre de Sept Ans comme une véritable «première guerre mondiale», puisqu'il y a eu des batailles sur les côtes de quatre continents. C'est une illusion. La guerre de 1914-1918 a pris le titre de Première Guerre mondiale à cause de l'intervention en Europe des soldats envoyés par des pays souverains non européens, les États-Unis et les «dominions» anglais (le Canada, l'Australie...), ainsi que l'alliance des empires centraux avec l'empire ottoman. En 1756, les royaumes en guerre sont tous en Europe, leurs colonies ne sont pas souveraines, les troupes coloniales ne servent pas en Europe et l'essentiel des combats se déroule sur le vieux continent. C'est pourquoi nous avons insisté, dans l'exposition, pour parler d'une «guerre européenne aux ramifications mondiales». Cela dit, l'exposition ne néglige pas la part des rivalités économiques mondiales puisque celles-ci forment la première section du parcours.

## LES OPÉRATIONS EN AMÉRIQUE DU NORD

La guerre s'amorce ici sur les marges des territoires français et anglais. Elle éclate en 1754 dans la vallée de l'Ohio avec la construction d'une fortification par les Virginians, de l'attaque de George Washington sur la petite troupe de Jumonville, puis d'une contre-attaque victorieuse des Français sur le fort Necessity. En 1755, les Britanniques attaquent les forts français de l'isthme qui sépare le Nouveau-Brunswick

de la Nouvelle-Écosse actuels, puis procèdent à la déportation systématique de 12 000 à 15 000 Acadiens.

Le déroulement du conflit est généralement départagé par l'alignement des victoires et des défaites réciproques. Jusqu'en 1758, les Français parviennent à tenir leur terrain, sauf en Acadie, et infligent quelques cuisants revers aux Anglais sur la frontière sud (prise d'Oswego et de William-Henry, victoire de Carillon). Mais à la longue, les Anglo-Américains disposent d'une force de frappe écrasante. En 1758, ils prennent et rasent Louisbourg dans l'Atlantique, ainsi que les forts Duquesne dans l'Ohio et Frontenac dans à l'entrée du Saint-Laurent. En 1759, ils assiègent et prennent Québec. En 1760, leurs trois armées d'invasion effectuent une jonction à Montréal.

La participation des Amérindiens a une importance stratégique pour les belligérants. Leur soutien aux Français est crucial durant les principales batailles de la première phase du conflit. Toutefois, ils aident la France à leurs conditions, en jouant le rôle d'éclaireurs et d'informateurs, et surtout en pratiquant la «petite guerre» d'escarmouches et de replis. Les officiers français, habitués à commander des soldats entraînés à avancer en terrain découvert en dépit du feu nourri de l'ennemi, se plaignent de l'indocilité de leurs alliés, de leur imprévisibilité dans les opérations, de ce qu'il coûte pour conserver leur amitié, et de leur brutalité à l'égard des prisonniers. Les Canadiens s'entendent mieux avec les Autochtones — quoique, à l'occasion, ils s'en plaignent eux aussi — et surtout, ont appris à se déplacer et à se battre comme eux.

En revanche, les Anglo-Américains les craignent au-delà de tout; leur seule présence est tellement effrayante qu'ils accusent les Canadiens de se déguiser parfois en Amérindiens afin de se soustraire aux lois de la guerre «civilisée»!

Règle générale, la grande majorité des Autochtones restent alliés des Français jusqu'à la toute fin. Certains souhaitent leur retour après le Traité de Paris, comme le montre le soulèvement de Pontiac. Quelques nations se rangent du côté britannique. D'autres hésitent entre les deux camps, notamment les Iroquois, dont une partie vit en Nouvelle-France près de Montréal. Des deux côtés, on déploie donc tous les artifices de la diplomatie pour se rallier ou neutraliser les Premières Nations.

Globalement, l'Angleterre lance toutes ses forces en Amérique du Nord, tandis que la France se concentre sur l'Allemagne. La

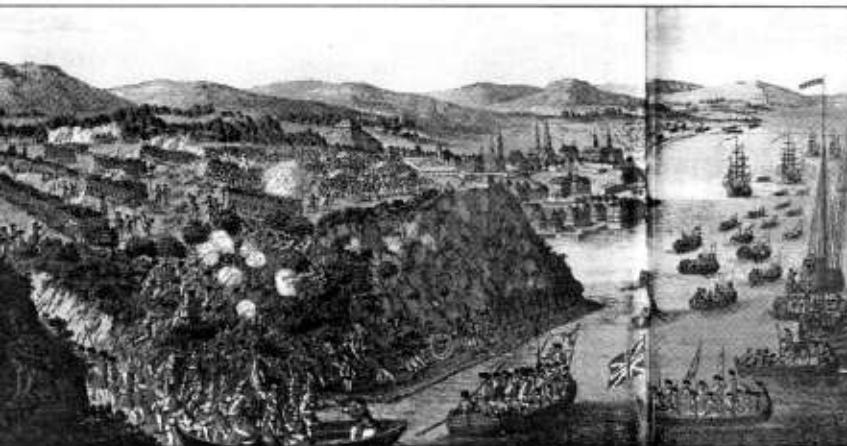
Nouvelle-France est donc désavantagée deux fois plutôt qu'une. La colonie est trop peu développée démographiquement: à cause de la faiblesse de l'économie rurale, ravitailler les troupes envoyées de France devient un casse-tête, surtout si les secours sont irréguliers. Aux yeux de Montcalm, la famine risque autant d'avoir raison de la Nouvelle que l'infériorité numérique. Montcalm et ses officiers relèvent aussi les fraudes contre l'État commises par les fonctionnaires royaux et certains marchands. Entre les lignes, on discerne dans leurs écrits une critique du système colonial français.

## QUEL RÔLE POUR LA MÉMOIRE?

Une fois installés aux commandes à partir de 1760, les généraux anglais auront beau jeu d'insister sur la mauvaise administration française. Ils diront aux habitants que la France les a abandonnés — Wolfe l'affirme déjà dans une déclaration publiée en 1759 durant le siège de Québec — et vanteront la stabilité qu'apportent leurs libertés, en omittant de parler des dix ans d'une crise entretenu par leur appétit de conquête.

La Nouvelle-France a été l'objet d'une invasion qui visait à l'annihiler et qui, de ce point de vue, a réussi politiquement. Dans la suite des événements, par contre, les Canadiens ont maintenu leur cohésion de génération en génération, et en dépit des circonstances les plus défavorables. Les Québécois d'aujourd'hui sont donc partagés par la mémoire d'une résistance à l'Angleterre qui s'est prolongée sous d'autres formes après la Cession, et l'accès à des libertés nouvelles pour eux, mais qui n'ont été accordées par le gouvernement de Londres qu'au compte-gouttes, et dans son intérêt. Lorsque manquent les nuances et les connaissances fournies par l'étude de l'histoire, la guerre de conquête devient une énigme: pourquoi les Français, les Canadiens et les Amérindiens ont-ils résisté à la marche de leurs «libérateurs» aussi longtemps qu'ils le pouvaient?

La conquête a été l'objet de nombreuses commémorations organisées par les pouvoirs et dont sont issus plusieurs monuments et lieux historiques autour desquels on organise des célébrations. Ce sont les mémoires qui résonnent dans ces occasions, avec leurs significations contradictoires. De ce point de vue, une exposition d'histoire est didactique avant d'être commémorative. Son objectif est de montrer des traces laissées par la mémoire, des documents et des objets très diversifiés, souvent sans lien apparent, et qui permettent d'ordonner, d'illustrer et



Bataille des Plaines d'Abraham, Québec, 1759

de comprendre les événements. En filigrane se profile le scénario qui lie les documents entre eux, qui préside à leur sélection, et sur lequel s'adoscent les textes explicatifs. Ce scénario et les textes eux-mêmes s'appuient sur les sources connues, ainsi que sur le travail d'autres historiens qui ont fait autorité, par exemple Guy Frégault, Louise Dechêne et le collectif du *Dictionnaire biographique du Canada*. Quant aux documents, ils sont tirés des collections de plusieurs institutions dont la mission est de sauvegarder le patrimoine documentaire et artistique. Il y a un nécessaire équilibrage à effectuer entre les mémoires, les histoires et les débats sociaux qui en sont l'expression. Dans cette exposition-ci, il ne s'agit pas de refaire la guerre de la conquête, mais de retourner aux sources, aux données indiscutables et certifiées qui permettent d'en saisir les causes et les résultats.

La sélection des documents vise à confirmer des faits, frapper l'imagination, faire connaître les acteurs, illustrer les événements, révéler des trésors inconnus et équilibrer le récit. Ainsi, pour rendre compte des rivalités commerciales et de la traite négrière, on montre des porcelaines chinoises du XVIII<sup>e</sup> siècle ou une figure d'esclave noir fumant du tabac. Les confrontations dans la vallée de l'Ohio et en Acadie ou devant Québec sont illustrées par des cartes et plans d'époque. Le rôle des Autochtones est souligné par des artefacts variés qui illustrent leur vie quotidienne, leurs pratiques guerrières ou leur commerce avec les Européens. Pour montrer la variété des nations belligérantes, on a fait venir des armes ou des cuirasses de Suède, de Russie, d'Autriche, et bien entendu de France et d'Angleterre. Quant à la variété des théâtres d'opérations, elle est illustrée par des gravures et des tableaux.

Les moyens de propagande de l'époque, ainsi que les manœuvres diplomatiques occupent une large place sous la forme d'imprimés : brochures, gazettes, discours, chants et gravures. La bureaucratie des armées est illustrée par des listes d'engagés ou des rapports militaires. L'art de la fortification est représenté par plusieurs maquettes. La mémoire des soldats est exprimée dans des écrits personnels ou des objets qu'ils détenaient, comme la corne à poudre d'Asa Whitcomb, gravée d'un plan du siège de Québec. Le rôle et la mémoire des principaux personnages sont évoqués par des souvenirs, tels le fusil de Montcalm, le carnet contenant les ordres de Wolfe ou le gilet du sieur de Saint-Ours.

Toutefois, les documents sont arides et ne rendent pas compte de toute la mémoire. C'est pourquoi on a choisi de rappeler la situation des acteurs réels, en particulier des populations civiles, à l'aide de courtes vidéos. La présentation sur des écrans interactifs de la base de données sur les soldats de Montcalm, montée par la Société de généalogie canadienne-française, permet à beaucoup de Québécois de découvrir qu'ils comptent, parmi leurs ancêtres, des soldats envoyés par la France, ce qui les lie plus étroitement aux événements. Ainsi se retisse, par l'intermédiaire de la généalogie, la mémoire sociale du conflit.

### IL RESTE BEAUCOUP À DIRE

Une exposition ne peut pas tout couvrir. Certains aspects de ce conflit ont été effleurés, mais auraient mérité plus d'attention à cause de leurs répercussions. La victoire du Royaume-Uni et la défaite de la France, notamment, ont durablement changé la donne mondiale. Désastreuse pour la France, la guerre a encouragé la diffusion des Lumières qui ont sapé l'autorité du

souverain. Une génération plus tard éclatait la Révolution. Après la perte de ses colonies, la France s'est également attelée à la reconstitution d'une puissante marine qui a joué un rôle décisif dans son soutien à la Révolution américaine. Mais pour le Royaume-Uni, la victoire a permis d'assurer sa maîtrise des mers et l'expansion de son commerce. La perte des colonies américaines a été compensée par l'extension d'un empire colonial inégalé.

Sur notre continent, les conséquences de la défaite de la France sur les populations autochtones ont été dramatiques. Rien ne dit que la Nouvelle-France n'aurait pas constitué pour elles, à plus long terme, un aussi détestable pouvoir que l'ont été l'empire espagnol ou les États-Unis. Mais ce qui est certain, c'est que l'effondrement de la Nouvelle-France ne permettait plus aux Amérindiens de jouer les Européens les uns contre les autres dans le commerce des fourrures, et les soumettait à une pression territoriale inégalée qui s'achèvera un siècle plus tard par leur complète soumission juridique et territoriale, y compris au Canada.

Enfin, la mémoire de la guerre et de ses effets est restée inexplorée. Comment s'exprime-t-elle ? Comment cet événement a-t-il été interprété et réutilisé par les conquises et les conquérants, puis plus tard par leurs descendants ? Il n'appartenait évidemment pas à une exposition d'explorer ces questions, d'autant plus que l'historiographie est pour le moins timide et lacunaire à leur sujet. Elles n'en sont pas moins d'actualité.

L'exposition « 1756-1763 : Récit d'une guerre » a été réalisée conjointement par la Musée Stewart de Montréal et le Musée de la civilisation de Québec. Elle est présentée à Québec jusqu'au 10 mars 2010, puis le sera à Montréal en 2010, année de la capitulation définitive des forces françaises. Guy Vadeboncoeur, directeur exécutif du Musée Stewart, a pris l'initiative du projet, construit le scénario et organisé la collecte des artefacts. De son côté, le Musée de la civilisation a assumé la gestion du projet et du design, sous la direction d'Hélène Daneau puis d'Anouk Gingras. Un comité scientifique a été réuni pour valider le scénario. Pour ma part, j'ai joué le rôle de consultant auprès du Musée de la civilisation pour valider le scénario et les textes.

**Patrice Groulx**

Chargé d'enseignement, Université Laval et consultant scientifique pour l'exposition

# Comment parler des Autochtones dans les cours d'histoire au cégep ?

## Une réflexion sur la place de l'histoire autochtone au collégial

### MON INTÉRÊT À LA QUESTION AUTOCHTONE

La session d'hiver 2009 n'est pas encore terminée au moment d'écrire ces lignes, mais à la demande de Sylvie Loslier, professeure d'anthropologie au cégep Édouard-Montpetit, j'ai accepté de vous rendre compte de comment j'aborde la question autochtone dans mes cours d'histoire au collégial, depuis un quart de siècle. Mais avant de répondre à cette question, il faut comprendre pourquoi je me suis intéressé à la question autochtone et à quel moment cet intérêt est apparu. Cela remonte à mes premiers emplois d'historien, il y a 30 ans, où j'avais des contrats de recherche et de rédaction d'histoires locale et régionale dans les Hautes-Laurentides. Ce travail m'avait conduit à consulter de nombreux documents d'archives en vue de cerner les traces du passé et à rencontrer sur le terrain plusieurs personnes âgées pour recueillir leurs histoires de vie afin de compléter mes recherches. Toutes ces personnes affirmaient que les débuts de l'histoire des Hautes-Laurentides commençaient à partir de l'œuvre de colonisation du curé Labelle. En d'autres mots, avant la colonisation blanche c'est-à-dire avant la montée énergique du mouvement de colonisation des vallées de la Rouge et de la Lièvre sous la conduite du curé Labelle en 1870, il n'y avait rien ou presque. Certains ainés se rappelaient le souvenir d'un chef iroquois Jos Commandant et sa famille aux environs de la Chute aux Iroquois à Labelle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou d'avoir entendu une légende qui voulait que les Iroquois aient massacré les Algonquins sur le bord du petit Lac Nominingué au XVII<sup>e</sup> siècle.

Pourtant, mes recherches révélaient une autre histoire. Une véritable présence amérindienne millénaire où les archéologues avaient repéré près de cent sites préhistoriques dont certains datant de la période sylvicole, environ 3 000 ans avant Jésus-Christ. A l'arrivée des Blancs, à l'époque française, les territoires des Hautes-Laurentides étaient occupés par les Weskarinis de la Petite Nation et les Algonquins. Je découvrais l'histoire des réserves de Doncaster et de Maniwaki

(kitigan zibi) des années 1850 et surtout, l'expérience du Collège Manitou de La Macaza en 1973. Ce Collège se proposait un objectif inédit : devenir un centre d'étude et de formation supérieure pour la jeunesse autochtone d'Amérique. À La Macaza, j'ai eu l'occasion de rencontrer d'anciens enseignants du Collège Manitou qui m'ont raconté leur expérience et la fermeture de leur école en 1976 à la suite de la volonté des autorités gouvernementales de nier le droit des Premières Nations à l'autonomie. Deux de ces enseignants sont demeurés des amis.

• • •

*Lorsqu'il est question des Autochtones dans les médias, on s'intéresse seulement à ce qui ne va pas; l'extrême pauvreté, les problèmes de toxicomanie [...]*

• • •

Face à cette amnésie et à cette exclusion des Autochtones, je me suis intéressé à eux pour qu'ils reprennent la place qui leur revient. Vous comprendrez que mes travaux ont dérangé les élites locales des Hautes-Laurentides qui soutenaient la mystification de l'épopée colonisatrice du curé Labelle. Plus tard, en 1983, pendant un contrat de chercheur à l'Institut québécois de recherche sur la culture, j'ai été engagé au Cégep de Saint-Jérôme pour enseigner au Centre d'études collégiales de Mont-Laurier. Cette institution avait été créée dans le cadre d'une politique du ministère de l'Éducation qui visait à rendre accessible les études supérieures aux jeunes qui demeuraient dans les régions éloignées.

### LA PROBLÉMATIQUE: LUTTER CONTRE L'EXCLUSION

Me voilà donc à Mont-Laurier où je devais enseigner le cours d'*Histoire du Québec de 1867 à nos jours* à la rentrée de la session automne 1983. J'écris mon plan de cours en planifiant au moins 3 à 6 heures de cours sur les Autochtones. Je consulte la meilleure synthèse à l'époque, sur l'histoire du Québec, rédigée par les historiens René Durocher, Paul-André Linteau, François

Ricard et Jean-Claude Robert intitulée *Histoire du Québec contemporain*, le volume 1 publié en 1979 : « De la Confédération à la crise », et le volume 2 paru en 1986 : « Le Québec depuis 1930 ». Un ouvrage totalisant près de 1400 pages, mais je constate que seulement 8 pages parlent des Amérindiens ! Presque le néant, quoi ! Je consulte mes collègues en histoire, mais aucun ne traite de la question autochtone. Que faire ? Coïncidence, Rémi Savard et Jean-René Proulx venaient de faire paraître leur livre incomparable : *Canada, derrière l'épopée, les autochtones*, chez l'Hexagone en 1982. Ils seront ma référence pour bâtir mon cours axé sur la création du Canada en 1867 et les lois adoptées par le gouvernement canadien, tout en s'interrogeant sur la thèse de Savard et Proulx, à savoir si nous étions en présence d'un projet d'ethnocide.

Un peu nerveux, j'entreprends mon premier contact avec le monde de l'enseignement et les collégiens. Le début de ma carrière d'enseignant part mal. Je ne m'attendais pas à rencontrer autant de résistance des étudiants face à l'histoire des Autochtones. Dès mon premier cours, l'ampleur des préjugés à l'égard des Autochtones est considérable. La majorité des étudiants avait une très forte représentation négative des Autochtones considérés comme des bons à rien. Comment s'en étonner ? Lorsqu'il est question des Autochtones dans les médias, on s'intéresse seulement à ce qui ne va pas ; l'extrême pauvreté, les problèmes de toxicomanie, les ventes illégales de cigarettes et d'alcool, les casinos et les bingos illégitimes, les barrages routiers, les doléances au sujet de vieux traités, etc. Parce que ces nouvelles sensationnalistes à l'emporte-pièce inondent les médias, on ignore absolument tout des réussites autochtones et ce que nous leur devons. Enfant, on se fait une idée de l'autre par le biais de nos parents et comment on nous a raconté l'histoire des Autochtones. Nos cégepiens n'y échappent pas. Plusieurs d'entre eux m'ont avoué les préjugés issus de leurs parents. Cette situation à Mont-Laurier est la même au Cégep de Longueuil où j'y enseigne depuis 1991. Comment parler des Autochtones dans les cours d'histoire

dans un tel contexte? Voilà un beau défi. Je me dis, qui est mieux placé pour parler des Autochtones qu'eux-mêmes?

C'est ainsi que, dès 1983, et ce jusqu'à aujourd'hui, j'ai immédiatement mis l'accent sur les rencontres entre les Autochtones et les cégepiens qui traduisent ma conception de l'avenir d'une société basée sur la diversité, la tolérance, la connaissance de l'histoire de l'autre et la reconstruction d'une relation équilibrée et durable avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits. C'est dans cet esprit de dialogue et de rapprochements que j'ai organisé des ateliers, des débats et des conférences sur la question autochtone à Mont-Laurier en accueillant par exemple des Algonquins du Lac Barrière en conflit avec les entreprises forestières du Parc La Vérendrye, des Innus de Goose Bay du Labrador opposés au vol à faible altitude des avions militaires de l'OTAN, des Hurons de Wendake revendiquant des droits dans le parc de conservation de la Jacques-Cartier, etc. Il s'agissait de montrer aux cégepiens la richesse des Premières Nations qui composent notre société. Et dans mon for intérieur d'historien, de renouer avec des attitudes, antérieures aux divisions raciales des îles canadiennes du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, marquées par la longue tradition historique des coureurs des bois du temps de la Nouvelle-France, et au-delà, basée sur les échanges, le partage et l'égalité. Un autre moyen d'atteindre cet objectif était d'aller mettre les pieds là où les Premières Nations habitent. C'est ce que j'ai fait en arrivant au Cégep Édouard-Montpetit à Longueuil en 1991. J'ai organisé des sorties chez les Abénaquis à Odanak.

#### **UNE JOURNÉE D'ÉTUDES CHEZ LES ABÉNAQUIS**

'avais noté, dans mes cours, que plusieurs étudiants voyageaient à l'étranger; certains allaient même à la rencontre d'Autochtones, notamment les Mayas au Mexique, mais paradoxalement, rarement un étudiant avait osé visiter sur le terrain une des Premières Nations au Québec ou au Canada. Aucun étudiant ne connaissait la réalité d'une réserve, les problèmes qui y sévissaient, son fonctionnement, son mode de vie, ses combats, ses habitants, sa culture, etc. J'allais tenter d'y remédier.

Considérant la proximité géographique, les objectifs d'apprentissage, la question financière, les capacités d'accueil et d'organisation, l'usage du français permettant à l'étudiant d'établir par lui-même une

communication avec la société environnante, j'ai choisi d'établir un contact avec les Abénaquis, plus précisément auprès de Nicole O'Bomsawin, anthropologue, (ex)directrice du Musée Abénaquis et artiste. En plus de m'aider à l'organisation de ces journées d'études, Nicole O'Bomsawin a toujours participé généreusement aux diverses activités pédagogiques qui avaient lieu dans le cadre de mes cours d'histoire. La journée d'études se déroulait vers la mi-session à l'automne et à l'hiver. Nous pouvions accepter 40 inscriptions, correspondant à la capacité maximale du nombre de passagers autorisé dans un autobus scolaire. La formation prévue pour préparer les étudiants à cette activité libre comprenait un cours théorique de six heures sur l'histoire des Autochtones, la lecture de textes regroupés dans un recueil et, à compter de 2003, la lecture du numéro spécial de *Recherches Amérindiennes* qui venait de paraître sur les «Abénaquis au Québec: les grands espaces aux luttes actuelles», volume XXXIII, n° 2. En équipe, les étudiants choisissaient d'approfondir un thème de recherche lié à une des activités de la journée d'études. Ce travail de recherche comptait pour 20% de la note totale du cours d'histoire. Les différentes étapes de la recherche s'inspiraient des méthodes de travail telles qu'explicitées notamment dans le *Guide méthodologique du Collège Édouard-Montpetit*. Sur le terrain, les étudiants avaient préparé des questions pour chacune des rencontres prévues, ou plus spécifiques à leur thème de recherche. Les étudiants qui ne participaient pas à la journée d'études suivaient la même formation théorique et remettaient également un travail de recherche sur les Autochtones.

Comparativement à l'enseignement traditionnel, les avantages didactiques d'une journée d'études sur le terrain sont nombreux. Le premier avantage: l'étudiant est placé devant une réalité ou plutôt des réalités historiques, géographiques, politiques, sociales et culturelles. Un tel environnement a des effets positifs sur la motivation des étudiants:

1) parce qu'ils se retrouvent dans une communauté autochtone ayant ses spécificités particulières, les étudiants sont motivés à s'interroger sur le pourquoi, le comment, ainsi que sur les origines de ces réalités environnantes; 2) parce qu'ils se retrouvent dans un milieu où ils entendront prononcer des mots abénaquis, un autre univers linguistique; 3) parce qu'ils sont appelés à se déplacer dans l'espace, à prendre contact avec le territoire d'une réserve.

Inscrit dans une démarche pédagogique en sciences humaines, cette activité permet aux étudiants d'identifier plus clairement la finalité de l'acquisition de telles ou telles connaissances. Le deuxième avantage didactique est redoutable à la nature multidisciplinaire de l'activité qui implique une complémentarité de chacune des disciplines en sciences humaines. Par exemple, l'explication historique de la loi sur les Indiens de 1876 est complétée par une analyse de la pensée politique du temps de la fédération canadienne et des conséquences économiques, psychologiques, sociologiques et anthropologiques. Le troisième avantage réside dans le fait qu'une telle journée permet d'accéder à une kyrielle de situations pédagogiques. En histoire, par exemple, on visite des lieux historiques notamment la chapelle datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, et en politique, on rencontre le chef de la Grande Nation abénaquise et

#### **Voici l'exemple d'un programme d'activités d'une journée d'études:**

8h30	Départ du Cégep Édouard-Montpetit.
10h00	Accueil et mot de bienvenue au Musée des Abénaquis. Exposé sur l'histoire des Abénaquis, la particularité d'Odanak, sa démographie et ses enjeux contemporains. Prestation de chants et légendes abénaquises. Visite du Musée.
12h00	Repas: Sogamit et bannick.
13h00	Atelier sur la loi sur les Indiens et les revendications territoriales avec le chef du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki.
14h00	Rencontre avec le chef du gouvernement abénaquis (Conseil de bande) et la présidente de l'association des femmes abénaquises. Discussion sur l'autonomie gouvernementale, la citoyenneté abénaquise et la situation des femmes autochtones.
15h00	Atelier sur la santé des autochtones avec le directeur du Centre de santé d'Odanak.
16h00	Visite à pied de la réserve.
17h00	Conclusions, questions, réflexions et commentaires avec la directrice du Musée.
18h00	Retour au cégep.

le chef du Conseil de bande. Dans la perspective où l'étudiant peut voir, sentir, entendre, toucher cette société, et même entrer en communication avec les individus qui la composent, il devient un élément important dans le processus de connaissances de cette société. Nous pourrions pousser le projet un peu plus loin avec un petit groupe qui pourrait vivre quelques jours dans la nation abénaquise, par exemple deux ou trois étudiants, à l'intérieur d'un projet de fin d'études dans le cadre du cours Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines (DIASH).

### LES MANUELS D'HISTOIRE DU QUÉBEC AU COLLÉGIAL ET LA CRISE D'OKA DE 1990

Comme je l'ai mentionné au début du texte, dans les années 1980, il n'existe pas de manuels d'histoire du Québec destinés aux enseignants au collégial. Il a fallu attendre une dizaine d'années pour voir apparaître trois ouvrages. Y parle-t-on des Autochtones? Oui, mais pas beaucoup. Ainsi, le manuel d'Yves Tessier *Histoire du Québec. D'hier à l'an 2000*, publié chez Guérin en 1994, compte 312 pages dont 6 pages sur les Amérindiens. Celui de Gilles Laporte et de Luc Lefebvre, *Fondements historiques du Québec*, paru en 1995 et réédité en 2000 chez Chenelière/McGraw-Hill, y consacre 10 pages sur 342; et celui de Yves Bourdon et de Jean Lamarre. *Histoire du Québec. Une société nord-américaine*, édité chez Beauchemin en 1998, 13 pages sur 320. Mais quelle version de l'histoire ces manuels scolaires racontent-ils? Quelle image des Autochtones véhiculent-ils? Sans vouloir effectuer une analyse de contenu de ces manuels d'histoire, ce qui n'est pas le but de mon propos, examinons au moins un élément en nous demandant comment ils racontent l'histoire de la crise d'Oká de 1990. J'ai choisi cette histoire qui, certes, était un point tournant dans les rapports entre les autochtones et les non-autochtones, et une confrontation sur la vision du passé. À partir de leurs récits sur la crise d'Oká, nous pouvons tracer l'image que les auteurs ont de la société québécoise et celle qu'ils se font des Autochtones. Regardons la crise d'Oká vue par Yves Tessier:

«L'année 1990 a été le théâtre de plusieurs manifestations autochtones. Des blocus routiers ont été établis en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec. A Kanesatake et Kanawake au Québec, le blocus a tenu plusieurs semaines et a requis l'envoi

des forces armées. Lors de cette dernière échauffourée, un membre des forces de l'ordre sera tué d'une balle, tirée de la barricade amérindienne» (p. 281).

Gilles Laporte et Luc Lefebvre diront:

«Ce sera le cas notamment des Mohawks de la région de Montréal, qui essaieront de récupérer une large partie de leurs terres ancestrales, grignotées par des décennies de développement urbain et agricole. Comme leurs demandes seront déboutées à deux reprises, en 1975 et en 1986, ils auront recours à des moyens plus spectaculaires pour faire reconnaître leurs droits; la tension qui en résulte débouche sur la crise d'Oká de 1990. La crise provoque en particulier un grand intérêt de l'opinion internationale pour le sort réservé aux premiers occupants et la mise sur pied d'une Commission royale sur les peuples autochtones dont les travaux s'étendent sur cinq ans, mais qui ne débouche sur aucune recommandation claire» (p. 314).

Enfin, Yves Bourdon et Jean Lamarre affirmeront que:

«L'échec du 'lac Meech', en juin 1990, coïncide avec une grave crise sur le territoire québécois. En effet, en juillet 1990, des barrages routiers sont érigés dans la région d'Oká, aux limites de Kanesatake et, sur la Rive-Sud, près de Kahnawake. Cette crise assez complexe dans son essence révèle un profond malaise entre Canadiens et Amérindiens. Elle met en lumière des revendications territoriales depuis longtemps niées par le gouvernement fédéral.

Les affrontements entre groupuscules amérindiens et forces policières laissent aussi transparaître un grave désaccord entre autochtones, dont certains refusent de se soumettre aux lois canadiennes. Dans les deux réserves, un important trafic d'alcool et de cigarettes de contrebande est également mis à jour. La crise se conclut bientôt par l'intervention de l'armée et l'occupation du territoire autochtone» (p. 263).

Cette substance et le contenu de ces récits sur la crise d'Oká, est-ce suffisant pour comprendre ce qui s'est passé, et pour saisir les origines et les conséquences de la crise? Les repères chronologiques permettent-ils de situer les événements? Les acteurs sont-ils identifiés? Quelle vision donne-t-on des Autochtones? Y retrouve-t-on des formes d'ethnocentrisme? Cet exemple de la crise d'Oká permet de comparer les sérieuses inégalités et les insuffisances de traitement entre les trois manuels d'histoire du Québec. C'est la raison pour laquelle, je n'utilise plus de manuels d'histoire, depuis

quelques années, et que je confectionne mon propre recueil de textes. L'avantage, c'est que je peux l'aménager au gré de l'actualité, des questions d'histoire les plus variées en bouclant large un panorama plus complet. L'itinéraire que j'ai choisi, pour parler des Autochtones, suit cette logique. J'ai abandonné le projet de parcourir l'ensemble de l'histoire du Québec en 45 heures de cours qui aboutissaient au bout de la ligne à répéter ce que les étudiants avaient appris pendant leur secondaire. Puisque le cégep est une institution préuniversitaire, j'ai décidé de sélectionner des thèmes précis qui permettaient des analyses plus poussées, notamment la crise d'Oká.

La crise d'Oká figure donc parmi mes thèmes sélectionnés et retenus dans mon Recueil de textes. Cela implique pour chaque thème une recherche sur un corpus de textes où différents auteurs défendent leur point de vue, leur interprétation, leur analyse, etc., et où on comprend mieux la complexité d'un problème historique. Mon thème sur les Autochtones compte douze différents textes totalisant 70 pages, complété par deux cours magistraux, le visionnement du film d'Alanis O'Bomsawin, *Kanehsatake: 270 ans de résistance*, et un débat en classe. L'analyse de ce thème poursuit trois objectifs. Le premier objectif favorise l'approche au moyen de fils conducteurs appliquée à l'étude d'un cas concret, ici la crise d'Oká, pour permettre aux étudiants de construire un cadre explicatif avec lequel les événements prennent leur sens. Ainsi, l'analyse de la crise d'Oká s'inscrit à l'intérieur de l'histoire régionale depuis le temps des Sulpiciens en passant par la création de l'État canadien en 1867 jusqu'à la confrontation historique de 1990. Comme fil conducteur, il va de soi que j'aborde les contradictions qui animent cette période historique, notamment la loi sur les Indiens et la mainmise sur les terres et les ressources économiques des Autochtones. Le deuxième objectif poursuivi se rattache à la comparaison en histoire. Il s'agit d'amener les étudiants à dégager les similitudes et les différences entre les situations canadienne, américaine ou ailleurs dans le monde. C'est alors l'occasion de mettre l'accent sur le contexte particulier de chacun des divers États et de faire des exercices de comparaison. Et le troisième objectif est d'ordre méthodologique où l'étudiant doit construire un fichier de lecture des textes dans le Recueil de textes, étudier les textes et rédiger une analyse historique montrant sa capacité d'extraire les

éléments significatifs des textes, sa capacité de construire une argumentation; sa capacité de respecter la pensée des auteurs et de citer adéquatement les sources et la compréhension des concepts majeurs.

### LES COURS D'HISTOIRE DU QUÉBEC EN VOIE D'EXTINCTION

À notre Collège, on offre trois cours d'histoire. Le plus important générateur d'emplois est le cours *d'Histoire de la civilisation occidentale*, obligatoire pour tous les étudiants inscrits dans le programme de sciences humaines. Ce cours couvre l'histoire de l'Occident depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours laissant peu de place, on le comprend, aux Autochtones. Pour les étudiants du profil Monde, environ 150 étudiants pourront suivre un 2<sup>e</sup> cours d'histoire *Guerre et Paix*, portant sur l'étude de certaines guerres typiques du début du XX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. Là aussi, on devine qu'il y a peu de place aux Autochtones. Enfin, dans ce même profil, à la 4<sup>e</sup> session, on y retrouve le cours *Québec et le monde: perspectives historiques* qui permet de traiter la question autochtone. Par contre, depuis quelques années, ce cours est menacé de disparaître à chaque fois que l'on procède à la fabrication de nouvelles grilles de cours à mon Collège. De plus, une étude de Gilles Laporte, professeur d'histoire au Cégep du Vieux-Montréal, a montré que les cours *d'Histoire du Québec* sont en voie d'extinction au collégial. En 1990, dit-il, les cours *d'Histoire du Québec* représentaient 25 % des cours d'histoire

offerts dans les cinquante cégeps. En 2006, il n'en représentait plus que 13 %. Il n'était offert que dans une dizaine de cégeps. Il restera au moins les cours d'anthropologie et peut-être de politique ou de sociologie pour parler des Autochtones, à la discrétion des enseignants sensibilisés.

Dans les ouvrages sur l'histoire du Québec, de nombreuses pages sont consacrées à l'héritage institutionnel et culturel de la France, à la démocratie parlementaire britannique, aux droits français et anglais, aux idées du Siècle des lumières incarnées au XIX<sup>e</sup> siècle entre autres par les Patriotes, au mode de vie à l'américaine, au questionnement moral de l'Église catholique, et à l'apport des diverses communautés culturelles immigrantes. Mais qu'en est-il de l'héritage autochtone ? N'avons-nous pas été façonnés par quatre siècles de cohabitation avec les Premières Nations ? Combien de ministres ai-je entendu ressasser sans relâche le thème du rapprochement avec les Premières Nations, alors qu'il n'existe aucun programme d'aide financière au collégial visant cet objectif. Pourtant, le Canada et le Québec défendent, sur la scène internationale, la nécessité de vivre avec la diversité culturelle. Pourquoi ce déni ? On se heurte à cet obstacle. Comment évoquer ce projet de rapprochement quand on ne donne aucun moyen financier pour le réaliser ? Et que restera-t-il de l'histoire des Autochtones, une recommandation du Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones ?

### EN GUISE DE CONCLUSION

Je vais vous livrer un secret que vous ne répéterez à personne, car si vous le dites, je risque de perdre mon statut d'impartialité lié à l'exercice de mon métier d'historien lorsque j'aborderai l'histoire des Autochtones. J'ai découvert en décembre 2008, dans mon arbre généalogique, que mon ancêtre du côté de ma mère est un amérindien de l'ouest américain, né en 1681, qui a été kidnappé alors qu'il était encore un enfant, puis vendu comme esclave à une communauté religieuse à Québec puis revendu au seigneur de Boucherville. Ce fut d'ailleurs l'objet d'une conférence de Marcel Trudel le 11 septembre 1991 à la Société généalogique canadienne française portant le titre : *Les enfants issus de Canadiens et d'esclaves ont-ils laissé une descendance ?* Pour répondre à cette question, Trudel a donné l'exemple des descendants de Laurent Léveillé, mon ancêtre panis, marié à Marie Angélique Demers Dumais en 1705 à Boucherville. Dois-je conclure que, si nous grattons un peu plus notre histoire, nous serions plus métissés que nous l'admettons ? Que l'influence autochtone est plus répandue que nous le reconnaissons ?

Richard Lagrange

Cégep Édouard-Montpetit

### L'APHCQ sur facebook

La folie Facebook a maintenant rejoint l'APHCQ ! En fait, l'hyper populaire réseau de socialisation virtuelle, avec ses 300 millions d'utilisateurs à travers le monde, ne fait pas l'unanimité et nos membres sont divisés à ce sujet. Cependant, certains d'entre eux qui y sont inscrits ont créé un groupe APHCQ. **Vous y êtes les bienvenus !**

Le réseau Facebook a des avantages et des inconvénients. On lui reproche notamment de ne pas respecter la vie privée des utilisateurs et de vendre ou de rendre accessibles des renseignements confidentiels à des entreprises privées qui cherchent à cibler une clientèle pour leur marché. Mais une utilisation « responsable » de Facebook peut aussi être envisagée. Dans ce cas, le réseau se révèle une immense toile d'araignée aux infinies possibilités de contacts.

Pourquoi être membre du groupe APHCQ sur Facebook ? Lorsqu'il est déjà inscrit au réseau Facebook, tout membre de l'APHCQ peut demander à faire partie du groupe. Ensuite, il peut utiliser ce moyen pour envoyer des messages à tous les membres, afficher des photos, publier des événements, etc. Pour l'instant, le groupe est peu actif, mais il se développe tranquillement, comptant maintenant onze membres.

Dans un avenir rapproché, le groupe pourrait être utilisé pour faire des invitations aux activités de l'Association, faire connaître des nouvelles concernant nos membres, afficher des photos prises lors des événements. Bref, il s'agit d'une vitrine de plus pour faire circuler l'information et maintenir le contact entre nos membres.

**Avis aux intéressés, donc. Si l'expérience Facebook vous sourit !**

# L'Histoire au cœur de notre action

## La Commission de la capitale nationale du Québec fêtera ses 15 ans en 2010

Crée en 1995 par l'Assemblée nationale, la Commission de la capitale nationale du Québec contribue à l'aménagement de la capitale, conseille le gouvernement du Québec quant à son statut de capitale et met en valeur son caractère distinctif en œuvrant à son embellissement et à la promotion de son héritage historique, social et culturel.

Consciente que la mise en valeur de Québec et de son statut de capitale est indissociable de sa richesse historique et patrimonial, la Commission est un moteur important de diffusion du savoir et de la connaissance historique. En fait, rares sont les projets pilotés par la Commission sans lien direct ou indirect avec l'histoire. Depuis bientôt 15 ans, plusieurs interventions et initiatives permettent d'en attester au quotidien.

### L'ACCUEIL DANS LA CAPITALE

Le programme *Découvrir la capitale nationale*, fer de lance de l'action de la Commission depuis 1997, a connu une année record en 2008-2009, accueillant à Québec pas moins de 21 907 participants venus de toutes les régions du Québec. Les 17 circuits de découverte de ce programme ont permis aux jeunes, aux adultes et aux immigrants de tout âge de s'initier à la beauté de la ville et de prendre le pouls de son histoire et de ses institutions.

Depuis 2008, des guides accueillent également les visiteurs de la promenade Samuel-De Champlain, du chantier archéologique Cartier-Roberval et du parc du Bois-de-Coulonge. À ce jour, plus de 10 000 visiteurs se sont familiarisés avec ces trois lieux incontournables de la capitale.

### L'INTERPRÉTATION

La Commission est propriétaire ou gestionnaire de nombreux sites historiques dans la capitale, comme le parc du Bois-de-Coulonge, le domaine Maizerets, le parc des Moulins et la place de l'Assemblée-Nationale. Chacune de ces propriétés est dotée d'un programme d'interprétation rendant accessible la riche histoire de ces lieux par la présence sur le terrain de divers modules interprétatifs de type stèle ou lutrin.

Maître d'œuvre de la promenade Samuel-De Champlain, legs du gouvernement du Québec soulignant le 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec, la Commission propose également divers modules interprétatifs tout au long de la promenade. Ils évoquent ce que l'on trouvait autrefois le long du littoral, depuis l'établissement par les jésuites de la mission Saint-Joseph en 1637, en passant par les chantiers maritimes et la présence des « cageux », ces ouvriers qui dirigent les trains de bois sur le fleuve au 19<sup>e</sup> siècle.

La réouverture du domaine Cataraqui de Sillery, en 2010, sera également l'occasion d'inaugurer un tout nouveau circuit d'interprétation qui permettra aux visiteurs de se familiariser avec 150 ans d'histoire de ce dernier témoin de l'art de vivre de la bourgeoisie anglophone au 19<sup>e</sup> siècle.

### L'OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE

L'Observatoire de la Capitale, situé au 31<sup>e</sup> étage de l'édifice Marie-Guyart, a accueilli plus de 750 000 visiteurs depuis son ouverture en 1998. Attraction majeure à Québec, l'Observatoire est le premier centre d'interprétation de la capitale et un endroit exceptionnel pour la présentation d'activités, tant publiques que corporatives. (NDLR. Le pré-congrès 2008 de l'APHQ y a eu lieu.)

L'Observatoire propose un parcours d'interprétation varié ainsi que diverses expositions temporaires. En 2009, la Commission y présentait notamment les expositions *Quand les murs racontent l'histoire* consacrée à l'univers des fresques murales d'ici et d'ailleurs et l'exposition *Architecture et pouvoir, les édifices législatifs des capitales canadiennes*.

### LA COMMÉMORATION

Consciente que la commémoration porte la marque de la société qui la produit et contribue par le fait même à la construction d'une identité nationale, des actions de différentes natures ont été mises en branle et réalisées par la Commission depuis 1995.

La Commission dévoilait le 11 juin dernier un imposant monument à Confucius, cadeau du Shandong à Québec et gage de l'amitié soutenue qui lie le Québec à cette province chinoise qui a vu naître le célèbre philosophe. Il est situé à l'intersection des rues George-V Est et Grande Allée Est, à Québec.

En plus d'avoir participé depuis quinze ans à l'érection d'une quarantaine de bustes ou monuments sur le territoire de la capitale, la Commission contribue également à la réalisation de diverses plaques commémoratives. Dans le cadre d'une entente sur la commémoration intervenue entre la Ville de Québec et la Commission, celle-ci procédait en mai 2009 au dévoilement d'une plaque commémorative rendant hommage à Augustin-Norbert Morin sur la façade du 73 de la rue D'Auteuil où il résidait au cours des années 1850. Chef du gouvernement de la province du Canada de 1851 à 1855, conjointement avec Francis Hincks puis Allan MacNab, Morin est également l'un des principaux rédacteurs des 92 Résolutions.

Plus récemment, la Commission et la Ville de Québec ont dévoilé une plaque commémorative en hommage à Michel Sarrazin, médecin, chirurgien et naturaliste d'origine française considéré comme le premier scientifique canadien. Située à l'entrée de l'Hôtel-Dieu de Québec, cette plaque fut dévoilée le 29 septembre dernier.

### LES FRESCQUES MURALES

La Commission fête cette année le 10<sup>e</sup> anniversaire du dévoilement d'une toute première fresque murale à Québec, *La fresque des Québécois*. Située au pied du mur de la maison Soumande, rue Notre-Dame, cette fresque raconte l'histoire de Québec et intègre de nombreux caractères spécifiques à la capitale. Elle permet de reconnaître l'architecture, la géographie, les fortifications et les escaliers, tout en rappelant le rythme des saisons avec leurs couleurs changeantes.



Depuis 10 ans, le programme de fresques murales de la Commission aura permis la réalisation d'une vingtaine de fresques murales sur le territoire de la capitale et encouragé l'apparition d'une demi-douzaine de groupes d'artistes-muralistes.

Ainsi, en collaboration avec BMO Groupe financier, la Commission a soutenu *La Fresque BMO de la capitale nationale du Québec*, inaugurée à l'automne 2008. Réalisée sur un mur aveugle de l'édifice Marie-Guyart, cette fresque de 450 mètres carrés constitue un hommage à Québec et à son statut de capitale depuis 400 ans.

Deux autres fresques ont fait leur apparition récemment. Il s'agit de *La Fresque du peuple wendat*, qui met en contexte l'histoire de la nation huronne-wendat, et de *La Fresque de Beaupré*, qui résume les 80 ans de la ville de Beaupré.

## LES PUBLICATIONS

La Commission est également le plus important éditeur d'ouvrages de qualité sur la capitale. À travers une collection regroupant une quarantaine de titres, on retrouve des ouvrages aux thèmes variés, allant du patrimoine religieux au patrimoine arboricole de la capitale, en passant par l'histoire du commerce à Québec, les monuments funéraires des premiers ministres et l'histoire du Carnaval de Québec.

En partenariat avec les Publications du Québec, la Commission publiait en 2008 *L'histoire du Vieux-Québec à travers son patrimoine*, de l'historien Jean Provencher. Vendu à plus de 10 000 exemplaires, cet ouvrage est rapidement devenu l'un des livres coup de cœur du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec. Commençant son périple dans la cour du Séminaire de Québec avec la découverte d'un premier site d'occupation préhistorique, Jean Provencher traverse les époques au fil de 280 pages de texte vivant et coloré, et abondamment illustré.

## LES CONFÉRENCES HISTORIQUES

La septième saison du *Tribunal de l'Histoire* bâti son plein depuis septembre. Présentée par la Commission depuis 2001, cette populaire série loge désormais à la salle Raoul-Jobin du Palais Montcalm. La saison 2009-2010 propose six grandes affaires judiciaires liées à l'histoire de la capitale. Dans une mise en scène alliant théâtre et musique et empruntant l'ambiance d'un véritable tribunal, accusés et témoins experts défilent à la barre afin d'influencer le verdict des spectateurs.

Chaque soir, douze spectateurs volontaires sont choisis afin de faire partie du jury qui aura à se prononcer en fin de spectacle. L'ensemble des spectateurs auront aussi l'occasion de se prononcer après le spectacle, par la voie du site Internet de la Commission. Les résultats de cette procédure d'appel sont dévoilés lors du spectacle suivant.

L'affaire Coffin ouvrirait la saison 2009-2010 en septembre dernier. À la suite de l'énoncé des faits ayant entouré le procès original et de l'intervention de l'historien Pascal Alain appelé à titre de témoin expert, le jury était invité à se prononcer sur la question posée, à savoir si Wilbert Coffin a vraiment eu droit à un procès juste et équitable. Le verdict final sera connu lors du spectacle du 16 octobre prochain, consacré à l'affaire Blanche Garneau.

La programmation complète de cette série est disponible sur le site Internet de la Commission, au [www.ccnq.org](http://www.ccnq.org), sous l'onglet « Activités culturelles ».

## LE SOUTIEN AUX SIMULATIONS PARLEMENTAIRES

Mentionnons finalement la participation financière de la Commission aux simulations parlementaires et activités de connaissance de la vie parlementaire réalisées par l'Assemblée nationale du Québec. La Commission contribue depuis plusieurs années au Forum étudiant et au Parlement jeunesse, activités s'adressant aux jeunes soucieux de développer une meilleure compréhension de l'organisation et du fonctionnement des institutions parlementaires.

La Commission contribue également au Tournoi jeunes démocrates, qui permet aux jeunes de s'initier à l'évolution de la démocratie, depuis la Grèce antique jusqu'au Québec d'aujourd'hui. Cette compétition de style « Génies en herbe » s'inscrit dans le cadre du cours d'histoire du Québec et du Canada de 4<sup>e</sup> secondaire, du cours de civilisation de 5<sup>e</sup> secondaire et des cours d'histoire et de science politique du collégial. Elle permet aux équipes gagnantes finalistes et semi-finalistes de recevoir des bourses d'études variant entre 500 \$ et 2 000 \$. Les grandes finales secondaire et collégial sont tenues dans la Salle du Conseil législatif.

**Frédéric Smith**

Historien, CCNQ

**Le 100<sup>e</sup> numéro arrive bientôt !**  
Décembre 2009

**Numéro 99**  
La guerre de la conquête

Pour vous abonner :  
Tél. : (418) 656-5040  
Téléc. : (418) 656-7282  
[revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca](mailto:revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca)  
Visitez notre site Internet :  
[www.capauxdiamants.org](http://www.capauxdiamants.org)



# Lire l'Enéide en bonne compagnie ou l'ABC d'un cercle de lecture

Organiser des activités autour de thèmes historiques peut prendre plusieurs formes. Une de celles qui me tentait depuis longtemps était le cercle de lecture : quelques jeunes curieux réunis autour d'une œuvre ancienne pour discuter de manière informelle d'histoire, de littérature, de mythologie et, ma foi !, de tant d'autres choses... Un projet qui n'était pas gagné d'avance et qui s'est révélé enthousiasmant pour les étudiants et... pour la prof !



[http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Virgil\\_Mosaic\\_Bardo\\_Museum\\_Tunisia.jpg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Virgil_Mosaic_Bardo_Museum_Tunisia.jpg)

Virgile écrivant l'Enéide.

D'abord, il a fallu choisir l'œuvre étudiée. Je cherchais un classique de la littérature ancienne, assez accessible pour les étudiants, mais aussi une œuvre qui se prêtait à une lecture répartie sur quatre semaines. J'avais en effet établi que, pour ne pas étirer la sauce ou décourager les participants, quatre rencontres seraient suffisantes. L'Odyssée aurait été mon premier choix si ce n'avait été que cette œuvre est mise au programme pour le cours *Mythologie grecque* donné à la session d'hiver au collège, sans compter que certains professeurs de Lettres l'étudient aussi. Je me suis donc tournée vers les classiques latins et, naturellement, l'Enéide de Virgile, considéré comme le « Homère » des Romains, s'est imposée. Le choix était donc arrêté.

J'ai ensuite parlé de mon idée autour de moi. Aux étudiants de mes cours de civilisations, bien entendu. Mais aussi aux collègues, en particulier à ceux qui enseignent dans le cadre du profil « Méditerranée, espaces et histoires. » Le système Omnivox a également été mis à profit pour un envoi commun, fait à tous les étudiants du Profil. Par ailleurs, j'ai bricolé des publicités que j'ai affichées au département, dans le laboratoire de travaux pratiques et dans le local de civilisations. Un peu de visibilité n'allait certainement pas faire de mal !

Lors de la réunion d'information, ils étaient six. Quatre garçons et deux filles (oui, faisons mentir les statistiques !) qui acceptaient de se frotter à Virgile. La formule que je proposais était assez simple : lire trois chants par semaine en relevant les éléments qui les intéressaient, les intriguaient. Ensuite, lors de notre rencontre hebdomadaire, nous discuterions de ces thèmes, en fonction de ce qui ressortirait.

Nos quatre rencontres ont ensuite eu lieu. Je fournissais café et biscuits et j'apportais quelques dictionnaires d'Antiquité et de mythologie ainsi qu'un bon vieux *Robert* pour permettre d'aller, au fur et à mesure, trouver des informations ou répondre à des questions, ne serait-ce que sur le sens des mots utilisés.

Qu'en est-il ressorti ? D'abord, tous les étudiants présents en étaient à leur premier contact avec une œuvre ancienne. Réaliser qu'il existe plusieurs traductions, certaines plus complexes que d'autres, a été pour eux une révélation. Les notes explicatives les ont aussi surpris, car sous cet éclairage, ils ont constaté que le texte prend une richesse qu'il ne soupçonnait pas à la première lecture. Mais c'est le contenu même de l'Enéide qui a nourri les conversations : les rites anciens, le comportement des personnages, les récits mythologiques... Tout était prétexte à discussion, à interprétations dans une ambiance où l'humour était au rendez-vous !

## UN EXEMPLE DE DISCUSSION ?

(Une étudiante) : Heille ! J'ai-tu rêvé ou j'ai vu passer Lucifer quelque part ?

(Un étudiant) : Non. C'est vrai. Mais ça désigne l'Étoile du matin. J'ai lu une note explicative.

(Un autre étudiant) : Où ça ? (Précisions du chant et des vers concernés. Relecture attentive de tous les participants...). Non, moi, ma traduction ne dit pas ça. C'est directement "l'Étoile du matin".

(Réflexion intérieure de la prof) Zut. J'aurais dû avoir en main une version latine du texte. Il aurait donc été possible de voir si Virgile utilise bien « Lucifer ». Ça m'apprendra. Je vais rectifier le tir. Ce qui fut fait.

Avec en main ma traduction de l'Enéide dans la collection Budé, j'ai ensuite été mieux armée !

Somme toute, cette expérience fut très enrichissante pour la professeure que je suis. Voir des étudiants lire, se questionner, rire et, surtout, apprendre en sortant du quotidien et des textes habituels pour le simple plaisir était tout simplement enlevant... Alors c'est décidé : je récidive cette session-ci, cette fois avec du théâtre grec !

Julie Gravel-Richard

Collège François-Xavier-Garneau



## LE MOT DE LA FIN...

Responsable du bulletin de l'APHCQ depuis 2001, je tire ma révérence avec le numéro que vous avez entre les mains. Toutes ces années ont été une merveilleuse expérience de collaboration et de partage avec des personnes extraordinaires : les membres du comité de rédaction, les signataires des articles, la graphiste madame Sylvie Lacroix et... la communauté de tous les membres de l'APHCQ. Merci pour l'accueil fait au bulletin au fil des ans et bon succès à ceux et celles qui prendront le relais.

Martine Dumais

Cégep Limoilou



# Barack Obama / John F. Kennedy : frappantes similitudes

Entré récemment en fonction à la suite de son étincelante victoire de novembre 2008 et récent lauréat 2009 du Prix Nobel de la Paix, Barack Obama laisse peu d'indifférents chez nos voisins du sud et les réactions à son endroit, comme nous le savons, furent même de toutes parts à l'échelle internationale. Parmi les commentaires entendus à son sujet figure celui, plutôt récurrent, selon lequel le 44<sup>e</sup> président des États-Unis apparaît comme un «John F. Kennedy afro-américain». Qu'en est-il au juste ? Les comparaisons Obama / Kennedy s'avèrent-elles fondées ? Y a-t-il des différences significatives entre le nouveau chef de l'Exécutif, qui a bénéficié de l'appui de membres influents du clan Kennedy lors de sa campagne électorale, et le célèbre 35<sup>e</sup> président ?

## QUELQUES DISSEMBLANCES

Il convient d'abord de noter que les deux politiciens démocrates ont des antécédents familiaux aux antipodes. En fait, Obama, né à Honolulu d'un père kényan de confession musulmane et d'une mère blanche agnostique originaire du Kansas, doit composer assez jeune avec le divorce de ses parents et une situation matérielle somme toute modeste. Quant à Kennedy, natif du Massachusetts et petit-fils d'un illustre maire de Boston, il évolue dans une large famille catholique «tricotée serrée» de descendance irlandaise et dont le père, richissime banquier, a contribué généreusement au parti démocrate durant la période de l'entre-deux-guerres. L'état de santé constitue une autre différence marquée entre les deux individus : Obama, en dépit du fait qu'il soit un fumeur impénitent, jouit apparemment d'une condition physique satisfaisante alors que Kennedy, affaibli en bas âge par la diptéria et confronté à de sévères maux de dos durant toute sa vie, ne put se défaire de la maladie d'Addison diagnostiquée en 1947, année au cours de laquelle le sacrement d'extrême-onction lui fut même administré.<sup>1</sup>

De plus, force est de constater que la victoire électorale de Kennedy en 1960 n'a pas la même ampleur que celle de 2008 d'Obama. Si ce dernier, témoin des gains considérables de son parti à «Capitol Hill», a aisément distancé son opposant John McCain aussi bien au niveau du vote électoral (365 voix contre 173) que celui du vote populaire (53% contre 46%), il en fut tout autrement pour Kennedy : celui-ci a obtenu 49,7% des suffrages comparativement à 49,5% pour son rival républicain Richard Nixon ! Sur un total de près de 70 millions de votes exprimés à ladite élection, Kennedy ne l'emporte que par une pluralité de 118 550 voix.<sup>2</sup> Il s'agit alors, à vrai dire, de l'élection présidentielle

américaine la plus serrée au chapitre du vote populaire depuis celle de 1888.<sup>3</sup> La ténacité du succès électoral de Kennedy, bien sûr, n'a pas été sans conséquence : elle aide partiellement à comprendre pourquoi le politicien du Massachusetts a vu subséquemment plusieurs de ses propositions domestiques être rejetées par un Congrès dominé alors par une coalition conservatrice de démocrates sudistes et de républicains.

Par ailleurs, il apparaît clair qu'Obama, qui succède à un chef de l'Exécutif honni d'une myriade d'Américains contrairement à Kennedy dont le prédécesseur immédiat (Dwight Eisenhower) demeurait éminemment populaire, entend accorder une plus grande place aux femmes que le 35<sup>e</sup> président qui, à titre d'exemple, n'en comptait aucune dans son cabinet ou parmi ses proches conseillers. Cela n'a rien de surprenant quand on sait que son alter ego et frère cadet Robert avait confié sans ambages en 1961 que «a woman's place is in the home».<sup>4</sup> Or, les nominations de Hillary Clinton (département d'État), Janet Napolitano (Sécurité intérieure), Susan Rice (ONU), Lisa Jackson (Agence de protection environnementale) et celle de Sonia Sotomayor (Cour suprême), attestent de l'ouverture du nouveau président à cet égard.

<http://www.answers.com/topic/john-f.-kennedy-large-image>



John F. Kennedy



Barack Obama

## ÉTONNANTES SIMILITUDES

Cela dit, les points de ressemblance entre le nouveau chef de l'Exécutif et le 35<sup>e</sup> président des États-Unis, tous deux diplômés de Harvard, abondent effectivement, notamment en ce qui a trait à leurs antécédents politiques, leur «style», leur programme et le contexte parsemé d'embûches auquel ils sont confrontés en début de mandat.

• • •

**Obama [...] entend accorder  
une plus grande place aux femmes  
que le 35<sup>e</sup> président [...]**

• • •

En premier lieu, Obama et Kennedy, outre leur allégeance politique commune, ont servi chacun à la chambre haute du Congrès fédéral en tant que représentant d'un

1. James N. Giglio, *The Presidency of John F. Kennedy*, Lawrence, University Press of Kansas, 1991, p. 6.
2. Steven G. O'Brien, *American Political Leaders: From Colonial Times to the Present*, Santa Barbara, ABC-CLIO, 1991, p. 234.
3. Paul Boyer et al., *The Enduring Vision: A History of the American People*, vol. II, Lexington, D. C. Heath and Company, 1990, p. 1045.
4. James N. Giglio, *op. cit.*, p. 141.



État du Nord. Membres de la prestigieuse Commission des affaires étrangères, les deux personnalités, dont la carrière politique a été propulsée en grande partie par certains de leurs proches (Michelle Robinson Obama et Joseph Kennedy en l'occurrence), se sont entre autres fait connaître au Sénat pour leur vote majoritairement libéral.<sup>5</sup>

Hormis la question des antécédents politiques, Obama et Kennedy ont également des affinités au plan du « style », ne serait-ce que les deux sont reconnus pour leur charisme indubitable, leur éloquence, leur dynamisme, leur goût manifeste pour l'écriture, leur répulsion à l'endroit du philistinisme, leur sens aiguisé de l'histoire, leur préférence évidente pour les enfants et, surtout, leur jeunesse relative. Concernant ce dernier point, signalons qu'Obama et Kennedy ont respectivement 47 et 43 ans à l'occasion de leur prestation de serment, ce qui contraste singulièrement avec des présidents du XX<sup>e</sup> siècle tels Truman, Eisenhower, Ford, Reagan et Bush père qui avaient plus de 60 ans au moment de leur intronisation ! Si les deux leaders procèdent chacun à la nomination d'un parlementaire chevronné au poste de vice-président (Joe Biden et Lyndon Johnson), ils ne manquent pas non plus de s'entourer de « jeunes » collaborateurs. Des caciques d'Obama tels Rahm Emanuel, Tim Geithner, Arne Duncan, Susan Rice et Lisa Jackson, à titre d'exemple, n'ont pas 50 ans. Quant à l'équipe Kennedy de 1961, nombreux étaient alors ceux à ne pas avoir franchi ce « seuil » comme en font les seuls noms de Robert McNamara (secrétaire à la Défense), McGeorge Bundy (conseiller à la sécurité nationale), Walter Heller (dirigeant du « Council of Economic Advisers »), Ted Sorensen (éditeur de discours) et Pierre Salinger (attaché de presse). De surcroît, est-il nécessaire de rappeler qu'Obama, à l'instar de Kennedy qui avait fait appel à des républicains dans son cabinet (McNamara et Douglas Dillon),<sup>6</sup> a opté pour Robert Gates comme ministre de la Défense ?

Ce n'est pas tout : Obama et Kennedy, politiciens à la fois idéalistes et pragmatiques et dont les conjointes se distinguent entre autres par leur raffinement et leur élégance vestimentaire, ont un programme domestique incarnant chacun le changement, la rupture avec le passé récent. Mentionnons simplement que le programme « New Frontier » du 35<sup>e</sup> président des États-Unis, énoncé véritablement au terme de la convention démocrate de Los Angeles de juillet 1960 et s'inscrivant en

réaction avec « l'immobilisme » et les problèmes non résolus des années Eisenhower, comprenait des dispositions progressistes en matière de santé, d'éducation et de lutte pour l'éradication de la pauvreté. Que les Américains acquièrent « l'impression qu'ils abandonnent une époque pour entrer dans une autre, plus prometteuse, plus exaltante »,<sup>7</sup> tel était alors, à l'aube d'une nouvelle décennie, l'objectif-clé de cette rhétorique à saveur avant-gardiste. Il convient en outre de signaler que Kennedy, bénéficiant comme Obama d'un appui substantiel auprès des jeunes et des Afro-Américains, n'était pas dépourvu de conscience environnementale comme en témoigne l'établissement en 1963 d'une commission sur les pesticides.<sup>8</sup>

---

[...] le programme « *New Frontier* »

[...] comprenait des dispositions progressistes en matière de santé, d'éducation et de lutte pour l'éradication de la pauvreté.

---

Notons enfin que les deux chefs de l'Exécutif, prédisposés favorablement envers une organisation comme l'ONU et adulés sur le continent africain,<sup>9</sup> sont confrontés, dès le commencement de leur présidence, à des défis colossaux tant sur la scène mondiale que nationale. En effet, si Obama doit faire face à d'épineux problèmes de politique étrangère tels l'Irak,

l'Afghanistan, le conflit israélo-palestinien et la Corée du Nord, son prédécesseur, évoluant dans un contexte de guerre froide, a dû se prononcer rapidement sur des dossiers chauds comme Cuba, le Congo, le Laos, l'Indonésie et, surtout, Berlin qui constitue au printemps 1961 « the most pressing and dangerous issue confronting Kennedy ».<sup>10</sup> Concernant le « front » intérieur, il est tentant à première vue de croire qu'Obama hérite d'une situation nettement plus chaotique que Kennedy. Au chapitre de la vie économique, cela paraît difficilement contestable, encore qu'il importe de spécifier que le 35<sup>e</sup> président n'a pas été épargné par les effets pernicieux d'une récession ayant pris forme durant la dernière année d'Eisenhower au pouvoir et se traduisant au début 1961 par un taux de chômage dépassant le cap du 8 %, du jamais vu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.<sup>11</sup> Au plan social, par contre, Kennedy a eu à composer avec la délicate question de l'injustice raciale,<sup>12</sup> véritable brandon de discorde en cette période effervescente.

Souhaitons en terminant que le nouveau chef de l'Exécutif, abhorré des tenants de la suprématie blanche, connaisse un destin moins tragique que son illustre prédécesseur...

Bernard Lemelin

Université Laval

5. Ibid., p. 8 ; [http://en.wikipedia.org/wiki/Barack\\_Obama](http://en.wikipedia.org/wiki/Barack_Obama).

6. James N. Giglio, op. cit., p. 20.

7. André Kaspi, *Kennedy : Les 1000 jours d'un président*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 11.

8. Paul Boyer et al., op. cit., p. 1048.

9. Concernant l'adulation de Kennedy perceptible sur le continent africain au début des années 1960, l'historien James Giglio l'explique notamment en ces termes : « Africans thought Kennedy a champion of Third World nationalism because of his well-publicized denunciations of French colonialism. Nationalists everywhere had reason to await his presidency with hopeful anticipation, for since the mid-1950s he had referred to the United States' tragic failure to respond to Afro-Asian nationalism... During the 1960 campaign Kennedy referred to Africa nearly five hundred times. He concentrated on that continent because of the seventeen black nations that had won independence there in 1960, knowing that others would soon follow and believing that this would have a profound impact on voting patterns in the United Nations » (James N. Giglio, op. cit., p. 221).

10. Robert Divine, *Since 1945 : Politics and Diplomacy in Recent American History*, New York, Alfred A. Knopf, 1985, p. 110.

11. Ibid., p. 112 ; Dewey Grantham, *The United States since 1945 : The Ordeal of Power*, New York, McGraw-Hill, 1976, p. 192.

12. De dire entre autres l'historien Giglio à ce sujet : « No domestic struggle occupied the Kennedy presidency more over a longer duration than civil rights. This was not of course by choice. Kennedy had intended to effect racial advances gradually, smoothly, and with a minimum of conflict. However, civil rights activists, confronting considerable southern resistance, continually prodded the administration to move more forcefully against racial injustices » (James N. Giglio, op. cit., p. 159).



# Les passions intellectuelles

**Élisabeth Badinter, *Les passions intellectuelles*, vol. I: Désirs de gloire (1735-1751), vol. II: Exigence de dignité (1751-1762), vol. III: Volonté de pouvoir (1762-1778), Paris, Fayard, 1999-2007.**

Dans sa trilogie sur *Les passions intellectuelles*, la philosophe française Élisabeth Badinter raconte la naissance du personnage de l'intellectuel et, par les relations que celui-ci entretient avec ses semblables, celle du groupe social de l'«intelligentsia», dans la France et l'Europe des Lumières. Elle brosse un tableau vivant des mœurs des «philosophes».

Badinter présente dès le début l'argument de son ouvrage. Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le savant et le philosophe se confondent dans l'homme de lettres, représentant d'une «unité du savoir» appelée à éclater. Mais les egos modernes se satisfont de moins en moins de l'anonymat et de la recherche désintéressée de la vérité. La volonté de la reconnaissance devient forte - le «désir de gloire» -, d'abord par les pairs dans les Académies, puis par l'opinion publique éclairée qui émerge<sup>1</sup>. Celle-ci devient source de pouvoir. Dans une société marquée par les priviléges et le mépris des grands, elle donne accès aux honneurs, aux places et aux pensions. C'est par son intermédiaire que s'affirme le «parti philosophique», né selon Badinter en 1748-1749, réseau d'intellectuels que dirigera Voltaire. Désormais, pour devenir célèbre, il faut être cautionné par les savants et par l'opinion. «Depuis deux siècles, les intellectuels français courrent après cette double reconnaissance si difficile à concilier.» (I, 15)

Badinter précise elle-même que l'histoire qu'elle écrit «est moins celle des œuvres que celle de leurs auteurs.» (I, 16) Son approche du fait social et des mentalités est biographique. Sa philosophie est inscrite dans le contexte historique. Elle retrace les passions et les stratégies des individus, ne taisant ni les pointes de dignité, ni les bassesses. Elle s'appuie sur une vaste documentation : sources manuscrites provenant d'archives françaises, suisses, anglaises, allemandes, polonaises, italiennes, danoises et russes ; livres, périodiques et mémoires du XVIII<sup>e</sup> siècle ; études du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle parues dans le monde francophone et anglophone. Badinter puise abondamment dans la correspondance, si instructive pour traquer les sentiments. La somme de travail est impressionnante, l'érudition étourdissante.

L'ouvrage se lit comme un roman. On reste pris par le récit, par exemple dans le volume I, à propos de la querelle scientifique entre le mathématicien Maupertuis, tenant de la physique newtonienne, et les astronomes Cassini père et fils<sup>2</sup>, tenants de la physique cartésienne, ceux-ci soutenus par une majorité des membres de l'Académie royale des sciences. Maupertuis effectue une expédition de seize mois en Laponie (1736-1737) pour mesurer un arc de méridien. Les données recueillies prouvent alors que la Terre est aplatie aux pôles plutôt que renflée comme le soutiennent les Cassini. Maupertuis apparaît comme le premier de ces nouveaux «ambitieux» qui veulent prendre le public à témoin. Avant, durant et après l'expédition qu'il dirige, il utilise sa correspondance - et celle des autres savants du voyage - pour entretenir le suspense,

mousser son image de héros et de grand savant. Badinter le décrit même comme un mégalomane qui, à son retour, cherche à humilier ses adversaires dans des lettres et divers imprimés. Il ferait alors «preuve d'une cruauté qui relève du sadisme» (I, 144), se coupant lui-même des appuis indispensables à son élection comme secrétaire de l'Académie.

Élisabeth Badinter fait aussi le bilan des connaissances sur certains sujets qu'elle aborde, notamment en histoire des sciences, usant de travaux récents lorsqu'ils existent ou anciens si leurs conclusions demeurent solides. Elle se ménage un «Intermède» sur les intellectuelles (II, 233-262), consacré à quelques figures féminines des lettres et de la science au XVIII<sup>e</sup> siècle. À ce sujet, elle consacre de nombreuses pages dans le vol. I à Mme d'Épinay, philosophe amie de Voltaire, grande connaisseuse de Leibniz et surtout de Newton dont elle diffuse les idées<sup>3</sup>, et un passage à Élisabeth Ferrand (I, 316-318), qui tient un salon «plus philosophique et scientifique qu'aucun autre» jusqu'à sa mort en 1752<sup>4</sup>.

Le volume III se termine en 1778 avec le retour triomphal de Voltaire à Paris, à quatre-vingt-trois ans, après vingt-huit ans d'exil. Les intellectuels ont alors acquis leur indépendance à l'égard des grands. Ils ont imposé leur propre autorité morale grâce à l'opinion publique qui les soutient. Ils ont même cru influencer directement le pouvoir politique en se rapprochant des despotes éclairés, mais ils sortent de cette expérience désenchantés, constatant «Le divorce des philosophes et des rois» (III, 315-333).

C'est son propre groupe social dont Badinter raconte la naissance avec conviction, virtuosité. Intellectuelle, elle s'identifie à ses prédecesseurs du XVIII<sup>e</sup> siècle dont elle continue à tirer des leçons pour le présent dans d'autres ouvrages<sup>5</sup>. Cette identification lui donne la sensibilité pour faire comprendre les difficultés ou le

(Suite à la page 21)

1. Sur la formation d'une opinion publique - définie alors par les gens de lettres - au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir la belle synthèse d'Antoine de Baecque dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire culturelle de la France*, tome 3 : Lumières et liberté : les dix-huitième et dix-neuvième siècles, Paris, Seuil, 1998, p. 21-33.
2. Ils sont le fils et le petits-fils du fondateur d'une véritable lignée de savants français d'origine italienne qui s'étend sur quatre générations.
3. É. Badinter la connaît particulièrement bien pour l'avoir déjà étudiée dans *Mme du Châtelet, Mme d'Épinay ou l'Ambition féminine au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> éd. mise à jour, Paris, Flammarion, 2006, 491 p. La 1<sup>e</sup> éd. est parue sous le titre *Émilie, Émilie ; l'ambition féminine au XVIII<sup>e</sup> siècle* en 1983.
4. É. Badinter attribue la «redécouverte» de Mme Ferrand «à la curiosité tenace du chercheur canadien Laurence L. Bongie» (I, 318).
5. Comme intellectuelle féministe, É. Badinter tient des positions tranchées et controversées. Elle insiste davantage sur la ressemblance des sexes que sur les spécificités féminines. Sa recherche de l'égalité et de l'universalité, toute républicaine, l'amène à rejeter le droit au port du voile islamique à l'école et les lois partiales instituant des règles de discrimination positive. Voir *Fausse route*, Paris, Odile Jacob, 2003. Dans cet essai, l'auteure répète que l'instinct maternel n'a pas de fondement biologique, ce qu'elle a déjà développé dans *L'amour en plus ; histoire de l'amour maternel (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Flammarion, 1980.

# L'expansion de l'Islam durant le Haut Moyen Âge : les enjeux économiques des conquêtes

La rapidité avec laquelle les Musulmans ont conquis les territoires de l'Arabie, du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord étonne. En effet, après la mort de Mahomet en 632, les successeurs du prophète, les califes Abou Bakr (632-634), Omar (634-644) puis Othman (644-656), n'ont eu besoin que de 24 ans pour prendre le contrôle d'un territoire qui s'étendait aux portes de l'Inde vers l'est jusqu'à Tripoli plus à l'ouest ! Au VIII<sup>e</sup> siècle, l'expansion prend même une dimension européenne lorsque les Musulmans pénètrent en Espagne (711). Cette progression est surprenante car, au moment où débutait l'expansion territoriale, la civilisation arabe ne constituait pas une organisation sociale unifiée, ni au plan politique, ni au plan militaire encore moins au plan religieux ! Les conquêtes arabes ne résultent donc pas d'un projet expansionniste soigneusement planifié par un empereur ambitieux et assoiffé de pouvoir. Avant même de pénétrer dans les provinces de l'Empire romain d'Orient, les Musulmans ont dû d'abord s'imposer en Arabie. Au moment où Mahomet fondait sa première communauté islamique, après la fuite vers Médine en 622 (l'Hégire), la civilisation arabe était constituée d'une multitude de tribus nomades, principalement celles des Bédouins, tribus parfois alliées mais très souvent rivales. Ces clans, polythéistes pour la plupart, se sentaient menacés par l'influence grandissante de Mahomet et de ses alliés en Arabie. Pour assurer la survie de sa communauté, Mahomet utilisait la même stratégie qui faisait partie du mode de vie des Arabes depuis des siècles : effectuer des razzias chez les tribus les plus riches. Les caravaniers de La Mecque étaient donc des cibles de choix pour les Musulmans : ils contrôlaient le commerce de la péninsule arabique et transportaient des produits très recherchés (blé égyptien, épices, soie, métaux précieux importés de l'Inde via le mer Rouge...). Ces marchands arabes furent les premières victimes des conquêtes musulmanes.

Cette progression est surprenante car, au moment où débutait l'expansion territoriale, la civilisation arabe ne constituait pas une organisation sociale unifiée [...]

Alors comment expliquer le succès des conquêtes musulmanes dans un tel contexte ? Quels facteurs ont contribué à répandre l'Islam dans des territoires jusque-là contrôlés par deux grands États, l'Empire byzantin et l'Empire perse sassanide, beaucoup plus puissants au niveau des effectifs militaires ? Les motivations de nature religieuse ont certes permis de rassembler suffisamment de fidèles autour de l'idée d'une guerre sainte : les Musulmans avaient probablement un désir d'imposer leur doctrine aux « infidèles », persuadés d'avoir la mission de répandre la « vraie » foi et de faire partie des élus lors du jugement dernier. Cependant, sans nier l'importance des motivations religieuses, les enjeux économiques liés aux conquêtes apparaissent comme un élément majeur si on veut expliquer la rapidité de l'expansionnisme arabe.

## LES FACTEURS INTERNES

Les facteurs financiers ont joué un rôle important dans la gestion intérieure des premiers califats arabes. La répartition des butins de guerre et des revenus tirés des différents impôts prélevés sur les peuples conquis permit d'augmenter le nombre de soldats convertis à l'Islam. Au lieu d'imposer leur religion et de forcer une assimilation culturelle, les conquérants musulmans ont tôt fait d'adopter une politique de tolérance face aux élites économiques et religieuses locales. Par exemple, les Chrétiens d'Égypte (les Coptes) ou de Syrie, tout comme les Juifs, pouvaient continuer à pratiquer leur religion en échange d'un impôt. Les nobles égyptiens qui possédaient

## Journée *Histoire de la civilisation occidentale : arrimage et nouvelles pratiques...*

**Samedi le 24 octobre**

de 10 h à 16 h

Collège Laflèche à Trois-Rivières

### Pour information

Linda Frève, Cégep Limoilou  
linda.freve@climoilou.qc.ca

- 10 h Accueil
- 10 h 15 Mot de bienvenue
- 10 h 30 Des pratiques novatrices en histoire de la civilisation occidentale
  - L'histoire actualisée de la civilisation occidentale – Céline Anctil et Lynda Simard, Cégep de Sainte-Foy
  - Un exemple d'utilisation de sources premières en Histoire de la civilisation occidentale – Pierre Ross, Cégep Limoilou
- 12 h Dîner
- 13 h 15 Des pratiques novatrices en histoire de la civilisation occidentale (suite)
  - De l'histoire à la pratique de l'histoire : une piste à privilier – Lorne Huston et Luc Lafrenière, Collège Édouard-Montpetit
  - Une approche thématique et à rebours : Une façon originale d'aborder le cours de civilisation occidentale – Isabelle Carrier, Collège Dawson
- 14 h 45 Pause
- 15 h 00 La pratique sportive en Occident de l'Antiquité à aujourd'hui – Luc Lefebvre, Cégep du Vieux-Montréal
- 15 h 45 Vin d'honneur

des terres agricoles le long du Nil pouvaient tester propriétaires de leurs domaines en échange d'une compensation monétaire versée au *diwan*. Sous le règne d'Othman, ce bureau administratif géré par les fonctionnaires du calife percevait les impôts dans les territoires conquis et redistribuait les revenus aux soldats musulmans selon leur mérite et leur combativité. Tout en évitant de se mettre à dos les élites locales, les administrateurs musulmans créaient de cette façon une motivation financière à poursuivre les conquêtes. Les terres publiques, celles qui étaient gérées par des fonctionnaires byzantins, étaient saisies et distribuées aux Musulmans qui acceptaient de s'établir dans les territoires conquis.

### LES FACTEURS EXTÉRIEURS

Cependant, ces facteurs internes ne sont pas suffisants pour expliquer la rapidité des conquêtes arabes. Il faut aussi chercher du côté des causes externes. L'endettement des finances publiques et les divisions religieuses qui caractérisent l'histoire de l'empire byzantin durant le Haut Moyen Âge ont préparé les conquêtes arabes. Les conquêtes de Justinien en Occident (VI<sup>e</sup> siècle) ont engendré une hausse faramineuse des dépenses militaires. Pour déplacer des troupes vers l'Italie, Justinien a dû verser des milliers de livres d'or<sup>1</sup> afin de garantir la paix « éternelle » avec les Perses. Plongés dans une crise financière, les successeurs de Justinien n'étaient plus en mesure de payer au roi sassanide les tributs exigés par le traité de sorte que la guerre reprit entre Byzance et la Perse. Incapable de payer des mercenaires pour renforcer son armée permanente, l'empereur Héraclius I<sup>er</sup> (610-641) décide d'utiliser les stratiotes, ces paysans recrutés dans l'armée en échange d'exemption fiscale et de parcelles de terres. Encore ici, l'aspect financier a servi d'incitatif. En 628, Héraclius remporte les victoires décisives qui mettront fin à l'empire perse et, du même coup, ouvrira la porte aux envahisseurs arabes en Mésopotamie.

Au niveau religieux, plusieurs divisions affaiblissaient l'Empire romain d'Orient. Depuis le V<sup>e</sup> siècle, l'église chrétienne byzantine avait condamné deux doctrines protestantes, le nestorianisme et le monophysisme, qui énonçaient l'idée que le Christ ait pu vivre sous une forme humaine (sans nier totalement sa nature divine). Ces courants étaient bien implantés en Syrie et en Égypte notamment. Après avoir dû supporter des charges fiscales de plus en plus lourdes pour défendre les frontières de l'Empire, les chrétiens des provinces orientales devaient maintenant subir les persécutions ! Certains historiens<sup>2</sup> prétendent que ces répressions religieuses ont incité les chrétiens égyptiens et syriens à offrir une faible résistance face aux envahisseurs arabes surtout après avoir constaté que, dans les premiers temps, l'envahisseur ne leur imposait pas une islamisation systématique (du moins pas avant le VIII<sup>e</sup> siècle).

En résumé, l'expansionnisme arabe ne peut être expliqué sans prendre en considération l'évolution de trois grandes civilisations de l'Orient méditerranéen (arabe, perse et byzantine) et sans faire ressortir les enjeux d'ordre économique.

Rémi Bourdeau  
Collège François-Xavier-Garneau

1. Georges DUBY (dir.), *Histoire du monde médiéval*, Paris, Larousse, collection bibliothèque historique, p. 52.

2. C'est le cas de Jean-Pierre GENET dans son ouvrage, *Le monde au Moyen Âge*, publié aux éditions Hachette supérieur (collection Carré Histoire).

### LES PASSIONS INTELLECTUELLES

(suite de la page 19)

pathétique de certaines situations, de certains destins, ce qui ajoute au plaisir de la lecture. Mais elle marque aussi une certaine limite de l'objectivité de l'auteure<sup>6</sup>. Le projet des Lumières est aussi le sien, de même que cet « honneur » du parti philosophique que Voltaire « sauve » de l'été 1760 à l'été 1762 (II, 353-392). Qui définit cet honneur ? Ici, la philosophe se place sur le terrain de ce qu'on pourrait appeler l'« anhistoricité » - sur le terrain moral, en quelque sorte.

Badinter semble faire un postulat de la justesse de la lutte des philosophes. Pour eux comme pour elle, il ne suffit pas de défendre le vrai, il faut aussi défendre le bien.

♦ ♦ ♦

*Par son engagement personnel d'abord [dans l'affaire Callas, à l'été 1762], par le Traité sur la tolérance ensuite, œuvre admirable de militantisme, Voltaire donne une nouvelle dimension à la philosophie et à la figure du philosophe. Aux yeux du public éclairé de l'époque, la philosophie sort du cadre de l'Encyclopédie. Elle ne se limite plus à une théorie de la connaissance ou, en termes platoniciens, à la recherche du vrai; elle exprime une quête du bien et du juste accessible au plus grand nombre. En se levant pour défendre la mémoire d'un inconnu et demander justice, non seulement Voltaire est incomparablement plus efficace que tous les discours d'alors tenus sur la vertu, mais il offre au personnage du philosophe une dimension morale sans précédent. Par cette grande action, le patriarche de Ferney lui a rendu sa dignité [...] (II, 392).*

♦ ♦ ♦

Pourtant, le lien que font plusieurs philosophes entre raison scientifique et bienfaisance<sup>7</sup> demeure subjectif, mal défini, même s'ils prétendent le contraire. Par exemple, en quoi des droits peuvent-ils être « naturels » ? Quels sont les fondements rationnels de la recherche de l'égalité ? Sur cet aspect, Élisabeth Badinter, en suivant les penseurs des Lumières, se montre davantage militante que savante. Ces deux attitudes ne sont pas contradictoires mais elles devraient être distinguées pour être mieux définies.

Luc Giroux  
Collège Édouard-Montpetit

6. Au début du volume III, cette identification à l'objet d'étude devient même nationale quand il est question de « notre ambassadeur » (30), « nos observateurs » (33) et de « nos savants » (35), tous Français séjournant en Angleterre.

7. Je reprends la distinction de Charles Taylor dans *Les sources du moi : la formation de l'identité moderne*, Montréal, Boréal, 1998, en particulier aux pages 409-446, sans adhérer à la perspective théiste de l'ouvrage. Cet essai majeur renouvelle la réflexion sur les rapports entre foi et raison. À propos des Lumières, Taylor, contrairement à Badinter, souligne l'« absence d'une dimension morale spécifique » (478) du mouvement, du moins jusqu'à Kant.

# Le congrès de l'APHQ 2009 en images

Voici un résumé en images du congrès organisé au Collège Montmorency.

(photos de Paul Dauphinais)



L'exécutif 2008-2009 de l'APHQ : Geneviève Desjardins (Collège de l'Outaouais), Martine Dumais (Cégep Limoilou), Jean-Louis Vallée (C.E.C de Montmagny), Gilles Laporte (Cégep du Vieux-Montréal) et Bernard Olivier (Collège Jean-de-Brebeuf).  
Absenté sur la photo : Emmanuelle Simony (Collège Dawson).

Stéphane Saint-Gelais (Cégep de Sept-Îles), Patrice Régimbald, Sylvain Guilmaint et Gilles Laporte, tous trois du Cégep du Vieux-Montréal.



Géraud Turcotte (Collège de l'Outaouais), Stéphane Saint-Gelais (Cégep de Sept-Îles) et Patrice Régimbald (Cégep du Vieux-Montréal).



Au premier plan, Hélène Dupuis (Collège Bois-de-Boulogne).



Viviane Gauthier (Collège Montmorency), membre du comité-organisateur.



Sophie Gosselin, Hélène St-Denis, une représentante d'une maison d'édition et Mélanie Laflamme, membres du comité organisateur.



Yves Bégin (Collège Montmorency), membre du comité-organisateur, avec deux conférenciers : André J.-Bélanger et Yolande Cohen.

**Merci à tous les participants et les participantes !**